



Parc éolien de Cast 1 (29)

JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023

**Suivi environnemental
ICPE 2022
Suivi de mortalité de
l'avifaune et des
chiroptères**



Citation recommandée	Biotope, 2021. Parc éolien de Cast 1 (29), Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères. JMA Energies / GREENSOLVER. 59 p.	
Version/Indice	V1	
Date	22 mars 2023	
Nom de fichier	202212_Greensolver_Cast_Biotope_Morta	
Référence dossier		
Maître d'ouvrage	JMA ENERGIES / GREENSOLVER	
Interlocuteurs exploitation :	GREENSOLVER Léo MANGARD Chargé d'exploitation 28 boulevard Haussmann 75009 Paris	Mail : leo.mangard@greensolver.net Téléphone : +33 (0)6 45 71 53 04
Biotope, Rédaction de l'étude	Yvan BOUROULLEC	ybouroullc@biotope.fr Tél : 06 03 68 18 12
Biotope, Contrôleur qualité	Michaël GUILLOON	mguillon@biotope.fr Tél : 02 40 05 32 35

Avant-propos

La société JMA Energies est propriétaire de 4 éoliennes entre le bois de Saint Gildas et le Menez Quelc'h, sur la commune de Cast. L'exploitation est assurée par GREENSOLVER, société spécialisée dans la maintenance et l'exploitation de parcs éoliens.

Le parc éolien de Cast 1 a été mis en service en 2007, et est équipé de 4 éoliennes NORDEX N80 d'une puissance unitaire de 2,5 MW, et d'un diamètre de rotor de 80 m et une hauteur de bas de pôle à 40 mètres.

Le projet n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact préalable à sa mise en service, aucun suivi décennal n'a été réalisé depuis.

En l'absence de suivi décennal mis en œuvre depuis la mise en services du parc éolien, la DREAL, et l'inspecteur des ICPE a demandé que soit réalisée en 2022 une étude approfondie suivant le protocole national en vigueur et les prescriptions régionales de la DREAL Bretagne, soit :

- Un suivi de mortalité entre la semaine 20 et la semaine 43 (24 semaines), avec un passage hebdomadaire ;
- Un suivi de l'activité des chiroptères à hauteur de nacelle entre la semaine 20 et la semaine 43 (24 semaines).

Ces études permettront de conclure sur la mortalité induite par le parc éolien pour les oiseaux et les chiroptères ainsi que sur le besoin éventuel d'un asservissement ciblé du fonctionnement des éoliennes au regard des périodes d'activités de chiroptères.

Les sociétés JMA Energies / GREENSOLVER ont missionné Biotope pour la réalisation d'un suivi de mortalité du parc éolien en 2022, ainsi que pour la réalisation d'une première étude de l'activité des chiroptères en altitude (nacelle) conformément au protocole national de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres (révision 2018).

Le présent document présente les résultats du suivi mortalité avifaune et chiroptère réalisé en 2021 par le bureau d'études BIOTOPE. L'objectif de ce suivi est d'estimer les taux de mortalité des chauves-souris et des oiseaux, liés à l'exploitation de 4 éoliennes sur la commune de Cast. Le suivi acoustique fait l'objet d'un rapport dédié.

À noter que la révision du document « Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres » est paru en mars 2018 fixant les modalités à suivre, notamment pour la réalisation d'un suivi de mortalité. Ainsi, le protocole réalisé dans le cadre de cette étude et le rapport qui en découle tiennent compte des évolutions du protocole national.

Sommaire

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques	8
1 Présentation du parc éolien	9
1.1 Localisation	9
1.2 Rappel des enjeux de l'étude d'impact	11
2 Méthodologie appliquée	12
2.1 Généralités sur la méthode de suivi de la mortalité : cadre et protocole national	12
2.2 Méthodologie d'inventaire mise en œuvre et difficultés rencontrées	15
2.3 Conditions de réalisation du suivi de mortalité	22
2.4 Équipe de travail	30
2 Synthèse et analyse des résultat	31
1 Résultats du suivi de mortalité	32
1.1 Résultats bruts	32
1.2 Analyse des résultats	32
1.3 Synthèse du suivi de mortalité	39
2 Facteurs d'impact et mesures correctives	41
2.1 Analyse croisée avec la bibliographie	41
2.2 Analyse croisée de la phénologie de la mortalité et de l'activité acoustique en nacelle des chiroptères	41
3 Conclusion et mesures correctives	45
3 Bibliographie	46
Annexes	49

Liste des tableaux

Tableau 1 : Dates de prospections de terrain et informations météorologiques	22
Tableau 2 : Bilan de l'occupation du sol pour les sept éoliennes sur l'ensemble de la période de suivi. Représentation en pourcentage des surfaces cumulées des différentes occupations du sol observées par éolienne et pour le parc sur l'ensemble de la période de suivi. Les zones en gris foncées représentent les occupations du sol non prospectables tout ou partie du suivi (efficacité de recherche nulle), et en blanc les occupations du sol qui ont été prospectables la majeure partie de la période de suivi (non prospectable que ponctuellement).	24
Tableau 3 : Nombre total de leurres disposés par éolienne en fonction de l'occupation du sol sur l'ensemble du suivi (poses cumulées des 2 tests).	29
Tableau 4 : Équipe de travail	30

Tableau 5 : Tableau de synthèse « empirique » de Dürr (mis à jour le 7 mai 2021) des oiseaux touchés par les parcs éoliens selon les pays de l'Europe. **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 6 : Statuts réglementaires et de conservation des espèces d'oiseaux touchées par le parc éolien de Cast 1 **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 7 : Tableau de synthèse « empirique » de Dürr (mis à jour le 7 mai 2021) des chiroptères touchés par les parcs éoliens selon les pays de l'Europe **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 8 : Statuts réglementaires et de conservation des espèces de chauve-souris touchées par le parc de Cast 1 **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 9 : Statistiques descriptives du coefficient correcteur de surface calculé sur l'ensemble des 24 passages 32

Tableau 10 : Résultats des estimations des durées moyennes de persistance et leur intervalle de confiance à 95% pour les deux tests de persistance pour chacune des sept éoliennes. Les durées moyennes de persistance sont les valeurs retenues comme coefficient correcteur pour les estimations de mortalité. 33

Tableau 12 : Bilan des probabilités globales de détection par méthode d'estimation 36

Tableau 13 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitudes entre crochets) des oiseaux au sein du parc de Cast 1 sur la période du suivi 37

Tableau 14 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitudes entre crochets) de chiroptères au sein du parc de Cast 1 sur la période du suivi **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 15 : Phénologie du nombre de découvertes de cadavres par espèce et groupe d'espèces **Erreur ! Signet non défini.**

Tableau 16 : Résultats du suivi mortalité **Erreur ! Signet non défini.**

Liste des illustrations

Figure 1 : Eolienne 1 – au 21 mai 2021	10
Figure 2 : Eolienne 2 – au 21 mai 2021	10
Figure 3 : Eolienne 3 – au 21 mai 2021	10
Figure 4 : Eolienne 4 – au 21 mai 2021	10
Figure 5 : Situation des éoliennes du parc éolien de Cast 1	11
Figure 6 : Périodes lors desquelles le suivi de mortalité est attendu selon le protocole national 2018	13
Figure 7 : Schéma de la surface-échantillon à prospector (largeur de transects de 5 à 10 m) (extrait du protocole national 2018)	14
Figure 8 : Occupation du sol et surfaces prospectées sur l'ensemble du suivi	25
Figure 9 : Évolution de l'occupation du sol et surfaces prospectées sur l'ensemble du suivi par passage par turbine	25

Figure 10 : Occupation du sol pour les éoliennes lors du premier passage le 21 mai 2021 (passage 1)	26
Figure 11 : Bilan des surfaces prospectées par éolienne sur l'ensemble du suivi. A gauche évolution du pourcentage de surface prospectée par passage.	27
Figure 12 : Bilan des surfaces prospectées par éolienne sur l'ensemble du suivi. Synthèse (boîte à moustaches) du pourcentage de surface prospectée par passage par éolienne sur l'ensemble du suivi (de bas en haut : minimum, 1er quartile, médiane en gras, 3ème quartile, maximum).	27
Figure 17 : Type de leurres utilisés dans le cadre des tests d'efficacité de recherche © Biotope	28
Figure 14 Mortalité par espèce ou groupe d'espèces observée sur le parc éolien de Cast 1	Erreur ! Signet non défini.
Figure 15 : Présentation de quelques photographies des cadavres découverts de Pipistrelle commune (E1, E2) et Bruant jaune (E2) © Biotope	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 : Phénologie et nombre de cadavres trouvés par passage sur le parc éolien de Cast 1	Erreur ! Signet non défini.
Figure 17 : Nombre de cadavres découverts par éolienne	Erreur ! Signet non défini.
Figure 18 : Répartition spatiale (distance à l'éolienne) des cadavres retrouvés au sein du parc de Cast 1. La courbe représente l'évolution de la surface de l'aire d'étude prospectée en fonction de la distance au pied de l'éolienne.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 19 : Positionnement des observations par rapport au positionnement des éoliennes. En grisé, le cumul des observations en histogramme radial en fonction de l'orientation	Erreur ! Signet non défini.
Figure 20 : Durées de persistances moyennes accompagnées des incertitudes (intervalles de confiance à 95%) des cadavres pour chaque test de prédatation (28 juin et 20 septembre 2021)	33
Figure 21 : Efficacité de recherche et probabilité de détection des cadavres selon la hauteur et le recouvrement	34
Figure 22 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitude à 95%) pour les oiseaux pour le parc éolien de Cast 1 au cours du suivi de 2021 sur 160 jours.	37
Figure 23 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitude à 95%) pour les chiroptères pour le parc éolien de Cast 1 au cours du suivi de 2021 sur 160 jours	38
Figure 27 : Phénologie de découverte des cadavres de chiroptères à l'échelle du parc de Cast 1	Erreur ! Signet non défini.
Figure 28 : Phénologie de l'activité acoustique enregistrée au niveau d'éolienne E02 sur la période de réalisation du suivi mortalité. Les périodes encadrées correspondent aux périodes à la fin desquelles un cadavre de chiroptère a été découvert lors du suivi mortalité (E2 puis E03 dans l'ordre chronologique)	42
Figure 29 : Cortège d'espèces de chiroptères identifié par le suivi acoustique en nacelle pour E05 sur la période de réalisation du suivi mortalité.	43

Figure 30 : Actogramme de la Pipistrelle commune pour E02 sur la période du suivi de mortalité

44

Annexes

Aucune entrée de table des matières n'a été trouvée.

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1

Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

*Suivi de mortalité de l'avifaune
et des chiroptères*

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

1 Présentation du parc éolien

1.1 Localisation

Le parc éolien de Cast se situe au centre du département du Finistère (29), en région Bretagne. Il est localisé à environ 3 kilomètres km au sud-ouest du centre-ville de Châteaulin, et à 20 kilomètres nord de la ville de Quimper, préfecture du Finistère.

La société JMA ENERGIES est propriétaire de 4 éoliennes entre le bois de Saint Gildas et le Menez Quelc'h sur la commune de Cast. L'exploitation est assurée par GREENSOLVER, société spécialisée dans la maintenance et l'exploitation de parcs éoliens.

Le parc éolien de Cast 1 a été mis en service en 2007, et est équipé de 4 éoliennes NORDEX N80 d'une puissance unitaire de 2,5 MW, et d'un diamètre de rotor de 80 m et une hauteur de nacelle de 80 m soit 40m de bas de pôle. Neuf autres éoliennes (même type) sont localisées sur le secteur de la Montagne Saint Gildas (au nord-ouest), mais l'exploitation est assurée par d'autre entreprises.

Le parc de Cast 1 se situe au sein d'une zone de polyculture-élevage, de bois et de landes avec un bocage dégradé. Le parc se situe à une altitude d'environ 200 m.

La totalité des éoliennes ont été suivies tel que prévu par le protocole national, entre le 19 mai 2022 et le 27 octobre 2022, à raison d'un passage hebdomadaire.

*Suivi de mortalité de l'avifaune
et des chiroptères*

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques



Figure 1 : Eolienne 1



Figure 2 : Eolienne 2



Figure 3 : Eolienne 3



Figure 4 : Eolienne 4

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Parc éolien de Cast 1 (29)
JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023



Figure 5 : Situation des éoliennes du parc éolien de Cast 1

1.2 Rappel des enjeux de l'étude d'impact

L'objectif de cette partie est de résumer et de faire ressortir les espèces à enjeux identifiées lors de l'étude d'impact du projet éolien afin de les comparer avec les résultats des suivis post-implantations réalisés en 2021.

Le Parc Eolien de Cast 1 n'a pas fait l'objet d'évaluation environnementale préalable à son implantation en 2007.

Aussi, aucun suivi décennal ICPE n'a été réalisé depuis sa mise en service, en 2007.

*Suivi de mortalité de l'avifaune
et des chiroptères*

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2 Méthodologie appliquée

2.1 Généralités sur la méthode de suivi de la mortalité : cadre et protocole national

2.1.1 Arrêté ministériel d'août 2011 modifié par l'arrêté du 22 juin 2020 et protocole national

"Arrêté du 22 juin 2020 portant modification des prescriptions relatives aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement

L'arrêté du 26 août 2011 modifié relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 22 du présent arrêté. "

« Arrêté du 22 juin 2020 - art. 9 a modifié les dispositions suivantes :

Modifie Arrêté du 26 août 2011 - art. 12 (V) , L'article 12 est remplacé par : »

« Art. 12.-L'exploitant met en place un suivi environnemental permettant notamment d'estimer la mortalité de l'avifaune et des chiroptères due à la présence des aérogénérateurs. Sauf cas particulier justifié et faisant l'objet d'un accord du Préfet, ce suivi doit débuter dans les 12 mois qui suivent la mise en service industrielle de l'installation afin d'assurer un suivi sur un cycle biologique complet et continu adapté aux enjeux avifaune et chiroptères susceptibles d'être présents. Dans le cas d'une dérogation accordée par le Préfet, le suivi doit débuter au plus tard dans les 24 mois qui suivent la mise en service industrielle de l'installation.

« Ce suivi est renouvelé dans les 12 mois si le précédent suivi a mis en évidence un impact significatif et qu'il est nécessaire de vérifier l'efficacité des mesures correctives. A minima, le suivi est renouvelé tous les 10 ans d'exploitation de l'installation.

« Le suivi mis en place par l'exploitant est conforme au protocole de suivi environnemental reconnu par le ministre chargé des installations classées.

« Les données brutes collectées dans le cadre du suivi environnemental sont versées, par l'exploitant ou toute personne qu'il aura mandatée à cette fin, dans l'outil de télé-service de "dépôt légal de données de biodiversité " créé en application de l'arrêté du 17 mai 2018. Le versement de données est effectué concomitamment à la transmission de chaque rapport de suivi environnemental à l'inspection des installations classées imposée au II de l'article 2.3. Lorsque ces données sont antérieures à la date de mise en ligne de l'outil de télé-service, elles doivent être versées dans un délai de 6 mois à compter de la date de mise en ligne de cet outil.

« Dans le cas d'un projet de renouvellement d'une installation existante, autre qu'un renouvellement à l'identique ou une extension au sens de l'article R. 181-46-I du code de l'environnement, l'exploitant met en place un suivi environnemental, permettant d'atteindre les objectifs visés au 1er alinéa du présent article, dans les 3 ans qui précèdent le dépôt du porteur à connaissance au préfet prévu par l'[article R. 181-46 du code de l'environnement](#). »

Un protocole national cadrant les objectifs et modalités de suivi des parcs éoliens en exploitation a été rédigé en 2015 puis mis à jour début 2018.

La présente étude vient répondre aux obligations induites par le protocole national ainsi que par l'arrêté ministériel du 26 août 2011 modifié par l'arrêté du 22 juin 2020.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.1.2 Méthodes et pressions d'inventaire attendues à l'échelle nationale

Nombre de sessions d'inventaire

Le protocole national précise que le suivi de mortalité sera constitué d'au minimum 20 visites réparties entre les semaines 20 et 43 en fonction des risques identifiés dans l'étude d'impact, de la bibliographie et de la connaissance du site.

semaine n°	1 à 19	20 à 30	31 à 43	44 à 52
Le suivi de mortalité doit être réalisé ...	Si enjeux avifaunistiques spécifiques	Dans tous les cas	Si enjeux avifaunistiques en période hivernale	
Suivi d'activité des chiroptères	Si enjeux sur les chiroptères	Si pas de suivi en hauteur dans l'étude d'impact	Dans tous les cas	Si enjeux sur les chiroptères

Figure 6 : Périodes lors desquelles le suivi de mortalité est attendu selon le protocole national 2018

Nombre d'éoliennes suivies

Le protocole national invite à contrôler :

- Toutes les éoliennes pour les parcs de 8 éoliennes et moins ;
- Pour les parcs de plus de 8 éoliennes contenant n éoliennes : 8 éoliennes + (n -8) /2.

Méthode de collecte des données

Surface-échantillon à prospector : un carré de 100 m de côté ou un cercle couvrant au moins un rayon égal à la longueur des pâles avec un minimum de 50 m (à élargir en proportion pour les éoliennes présentant des pâles de longueur supérieure à 50 m).

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

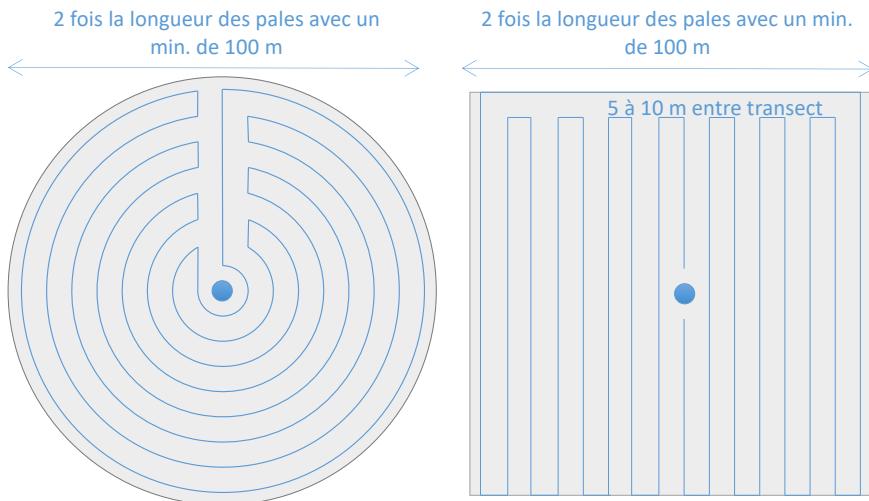


Figure 7 : Schéma de la surface-échantillon à prospector (largeur de transects de 5 à 10 m) (extrait du protocole national 2018)

Mode de recherche : transects à pied espacés d'une distance dépendante du couvert végétal (de 5 à 10 m en fonction du terrain et de la végétation). Cette distance devra être mesurée et tracée. Les surfaces prospectées feront l'objet d'une typologie préalable des secteurs homogènes de végétation et d'une cartographie des habitats selon la typologie Corine Biotopes ou Eunis (cartographie simplifiée). L'évolution de la taille de végétation sera alors prise en compte tout au long du suivi et intégrée aux calculs du taux de mortalité (distinction des taux de découverte et de préation en fonction des différents types de végétation).

Tests de correction des résultats.

Le protocole national prévoit la réalisation de deux tests de correction des résultats :

- Test d'efficacité de recherche (du chercheur) ;
- Test de persistance des cadavres.

Les modalités de réalisation de ces tests sont décrites en détail dans les chapitres suivants.

Analyse des résultats

Le protocole national prévoit un cadre d'analyse des résultats :

- Un tableau des données brutes doit être fourni pour permettre une compilation quantitative et informative à l'échelle nationale ;
- Analyser les résultats, de l'impact du parc et de l'efficacité des mesures ;
- Une analyse fine et qualitative des résultats doit être menée pour caractériser la mortalité par éolienne ;
- Croiser les résultats avec d'autres données ou avec les résultats d'autres types de suivi pour une interprétation des types de risques, des facteurs d'influence et orienter l'analyse vers l'efficacité des mesures ;
- Justifier et dimensionner les mesures correctives à mettre en place de façon proportionnée ;

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

- Estimer la mortalité pour permettre des comparaisons objectives et détecter les parcs à impacts significatifs pour la faune volante (intégrer coefficient surfacique, Utiliser au moins 3 formules de calcul des estimateurs standardisés dont Huso (2010) obligatoirement, Préciser l'intervalle de confiance de l'estimation, etc.).

2.2 Méthodologie d'inventaire mise en œuvre et difficultés rencontrées

Ce chapitre décrit la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de l'étude réalisée sur le parc éolien de Cast 1. Il présente par ailleurs en détail les principales données collectées et analyses réalisées.

2.2.1 Principe de l'estimation de mortalité : méthodes, calculs et des incertitudes

L'objectif de ce suivi est de proposer une estimation de la mortalité réelle des chauves-souris et des oiseaux, au sein du parc. Le protocole national révisé en 2018 demande de préciser les incertitudes de l'estimation de la mortalité.

Principe de l'estimation de mortalité et formules utilisées

Les suivis de mortalité par recherche de cadavres au sol représentent actuellement la technique la plus régulièrement mise en œuvre. Toutefois, cette technique est soumise à de nombreux biais (capacités de détection de l'observateur, taux de disparition des cadavres par préation/décomposition, activités agricoles du travail du sol) qui requièrent la définition de coefficients correcteurs à différentes périodes de l'année, sous peine de rendre potentiellement inexploitables les données issues du suivi de mortalité.

Le principe général des estimations par éolienne est le suivant :

$$Ne = Nd / (a \times P(s,f))$$

Ne = nombre estimé le plus probable de chauves-souris ou d'oiseaux tués par les éoliennes au sein de la zone prospectée.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Nd = nombre total de cadavres découvert de chauves-souris ou d'oiseaux dont la mort est imputable aux éoliennes.

a = Coefficient correcteur de surface moyen pondéré, calculé par simple proportion du taux moyen de surfaces prospectées et pondéré par la durée inter-passage.

P(s,f) = Probabilité de détection propre à chaque méthode d'estimation (e.g. de Erickson, de Jones, de Huso, de Korner-Nievergelt etc.). Les équations sous-jacentes à chaque méthode d'estimation font toutes appel à **deux coefficients correcteurs** que sont le coefficient de persistance (**s**) (qui peut être exprimée comme une durée de persistance ou comme une probabilité de survie suivant les formules) et le coefficient d'efficacité de recherche moyen (**f**). La valeur de **P(s,f)** obtenue correspond à une probabilité de détection moyenne tenant compte du fait que certains cadavres sont manqués faute de détection parfaite et d'autre du fait de leur disparition. Associée au nombre de cadavres trouvés durant le suivi pour chaque éoliennes (**Nd**) ainsi qu'à la surface moyenne non prospectée (**a**), il est possible d'estimer la mortalité réelle. Ainsi **a x P(s,f)** correspond une probabilité globale de détection des cadavres.

Dans le cadre de ce travail et conformément aux directives du protocole national, nous réaliserons les différentes analyses permettant d'estimer indépendamment la mortalité pour les chiroptères et les oiseaux, suivant les formules de : **Erickson et al., 2000 / Huso, 2010¹ / Korner-Nievergelt et al. 2011**.

La détermination des coefficients correcteurs « **s** » et « **f** » est très importante du fait de leur effet sur l'estimation de **Ne**. C'est pour cela qu'il est particulièrement important d'avoir la capacité d'évaluer *a posteriori* la précision de leurs évaluations.

Détermination des coefficients correcteurs

Pour déterminer les deux coefficients correcteurs que sont le **coefficent de persistance (s)** et le **coefficent d'efficacité de recherche (f)**, deux tests doivent faire l'objet d'une mise en œuvre précise :

- **Les tests de persistance** permettent de mesurer la vitesse de disparition des cadavres (prédatation, charognage, décomposition des cadavres) et donc le temps de persistance des cadavres une fois au sol. Ce facteur peut fortement varier dans le temps et l'espace. Les causes de disparition peuvent être multiples, soit par prélevement (Renard roux, rapaces, corvidés, etc.) soit par l'action des insectes nécrophages (carabes, mouches, etc.).

Tel que demandé par le protocole national, deux tests de prédatation ont été réalisés dans le cadre du suivi de la mortalité. Ces tests ont été réalisés au cours du suivi pour que les résultats puissent être représentatifs des grandes périodes biologiques (saisons). Pour ce faire, les leurres ont été disposés de manière aléatoire pour chaque éolienne suivie au sein des zones de prospections.

- **Les tests d'efficacité des recherches** permettent de prendre en considération les difficultés des observateurs à repérer les cadavres tombés au sol. Ce coefficient est fortement influencé par l'évolution de l'occupation du sol, d'une part, ainsi que par la taille/couleur des cadavres, d'autre part. Il est également variable en fonction des observateurs (capacités de détection propres). Pour limiter l'effet observateur, il est important que les recherches soient, dans la mesure du possible, réalisées par un observateur unique. Ces tests doivent être réalisés au cours du suivi pour permettre d'évaluation la capacité de détection de l'observateur dans un maximum de modalités d'occupation du sol afin de limiter les extrapolations.

¹ Estimateur de référence obligatoire dans chaque étude.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Tel que demandé dans le protocole national, deux tests ont été réalisés dans le cadre du suivi de la mortalité. Ces deux tests sont réalisés par la méthode de l'échantillonnage stratifié en fonction des différents types d'occupation du sol que l'observateur est susceptible de prospecter tout au long du suivi. Le moment de réalisation des tests doit permettre sur l'ensemble de pouvoir tester l'observateur dans un maximum de situations d'occupation du sol. De 10 à 15 lieux identiques sont disposés aléatoirement pour chaque catégorie d'occupation du sol à tester et sur l'ensemble du parc, à l'insu de l'observateur.

La détermination de coefficients correcteurs répétée selon les périodes de l'année constitue le principal élément permettant d'exploiter de façon fiable les résultats des suivis de mortalité par recherche de cadavres. Ces coefficients sont essentiels pour tirer des informations scientifiquement recevables du suivi de mortalité. **En l'absence de coefficients robustes, aucune conclusion ne peut être envisagée quant à la mortalité effective engendrée par le parc éolien.**

Méthodes statistiques et incertitudes

- Évaluation du coefficient moyen de persistance des cadavres

Afin d'estimer au mieux le coefficient, nous avons repris la démarche développée dans le package R « carcass » (Korner-Nievergelt et al. 2015), repris également par l'estimateur de Korner-Nievergelt (2011) ou encore « GenEst » (Dalthorp et al. 2018), c'est-à-dire l'utilisation d'un modèle de survie classique pouvant utiliser comparativement quatre lois de distribution possibles parmi : "exponential", "weibull", "lognormal" et "loglogistic". Ces distributions classiques décrivent de manière différente la vitesse à laquelle disparaissent les cadavres au court du temps. Ainsi, cela permet de s'appuyer sur une de ces distributions pour prédire au plus juste la réalité observée lors des tests de prédatation en fonction du type de leurre déployé (mammifères et/ou oiseaux), de la période du test et de l'éolienne. Le modèle le plus parcimonieux est retenu par un processus classique de sélection de modèles par la pondération des AIC*. Le modèle sélectionné permet d'estimer les paramètres recherchés avec leurs incertitudes (intervalles de confiance à 95%**) et prédites en fonction des facteurs retenus. Ces facteurs, comme la période du test ou l'éolienne, sont retenus dès lors que ce facteur permet de mieux correspondre à la réalité observée des tests, comme une différence significative entre les tests et/ou entre éoliennes.

Pour déterminer la persistance, le modèle prédit une durée moyenne de persistance (et les probabilités de persistance moyennes) en tenant compte des facteurs retenus. Les estimations sont également associées à des incertitudes afin d'évaluer la précision *a posteriori* de ces estimations.

- Évaluation du coefficient moyen d'efficacité de recherche

Comme pour le coefficient de prédatation, l'efficacité de recherche est calculée en se basant sur une approche de modélisation de l'efficacité de détection. Pour cela, nous utilisons un modèle GLM suivant une loi de distribution binomiale (comprise entre 0 et 1) et en fonction de plusieurs facteurs que sont : le type de leurre (taille, couleur par exemple), la période du test, le type d'occupation du sol et la hauteur de végétation. Le modèle le plus parcimonieux est retenu par un processus classique de sélection de modèles par la pondération des AIC. Si le modèle permet de faire un lien direct entre l'efficacité de recherche et la hauteur de végétation, le modèle peut prédire les cas de figures d'occupation du sol qui n'auraient pu être testés. Dans le cas contraire, il est possible de s'appuyer objectivement sur les sorties de modèle pour les situations testées et sur leurs interpolations (situations intermédiaires non testées) pour compléter les types de végétations manquantes (extrapolation en s'appuyant sur le retour de la personne qui a réalisé le suivi et qui peut comparer les situations).

● * *L'AIC est l'anagramme du critère d'information d'Akaike, (en anglais Akaike information criterion ou AIC). Il s'agit d'un indice calculé pour évaluer la qualité d'un modèle statistique proposée par Hirotugu Akaike en 1973. Cet indice permet de comparer plusieurs modèles sur une base objective et notamment en pénalisant les modèles en fonction du nombre de paramètres (complexification) afin de satisfaire le critère de parcimonie. Les modèles avec une valeur d'AIC la plus faible sont les plus pertinents à sélectionner. L'AIC weight permet de classer les modèles par leur pourcentage d'intérêt relativement aux autres par pondération des valeurs d'AIC.*

● ** *L'intervalle de confiance à 95% se caractérise par une borne basse et haute entre lesquelles la valeur réelle (et estimée statistiquement) a 95% de chance de se situer.*

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Cette approche statistique permet, à partir des tests réalisés, d'estimer l'efficacité de recherche pour l'ensemble des occupations du sol que l'opérateur a rencontré sur l'ensemble de la période de suivi. Les estimations sont également associées à des incertitudes afin d'évaluer la précision *a posteriori* de ces estimations.

• Évaluation des incertitudes

Une fois que les coefficients correcteurs moyens (s , f et a) sont calculés, une **probabilité globale de détection** c'est-à-dire $a \times P(s, f)$ est calculée pour chacune des éoliennes pour l'ensemble du suivi selon les trois méthodes d'estimation que sont : Erickson et al. (2000), Huso (2010) et Korner-Nievergelt et al. (2011). Il est alors possible de calculer la mortalité estimée la plus probable par éolienne. Elle est ensuite pondérée pour chaque éolienne par le coefficient correcteur de surface moyen pour intégrer la part des surfaces non prospectées et non prospectables puis multipliée par le nombre de cadavres découverts lors des suivis.

Afin de déterminer les incertitudes des estimations de mortalités par éolienne, nous avons utilisé le théorème de Bayes tel qu'il est également utilisé dans le package R « carcass » (Korner-Nievergelt et al. 2015) et par Korner-Nievergelt (2011). Connaissant le nombre de cadavres trouvés ainsi que la probabilité globale de les détecter (c'est-à-dire les chances réelles de trouver un cadavre selon les différentes méthodes d'estimation), cette méthode permet de déterminer *a posteriori* l'intervalle de confiance à 95% associé.

Ce théorème a également pour avantage de pouvoir donner un intervalle de confiance à 95% même lorsqu'aucun cadavre n'a pu être détecté. L'intervalle de confiance, dans ce cas, correspond au nombre de cadavres pour lesquels l'opérateur avait 95% de chance de ne pas les détecter du fait des différentes contraintes rencontrées au cours du suivi. Cela permet de donner une limite au nombre de collisions maximum non détectables considérant les contraintes de prospection rencontrées durant le suivi. Ainsi, dans tous les cas, il est possible de déterminer une mortalité maximum par éolienne, même en l'absence de découverte de cadavre.

Limites générales à la démarche d'estimation de la mortalité :

Pour le moment, les incertitudes des différents coefficients correcteurs ne sont pas utilisées dans les calculs de l'incertitude de l'estimation de la mortalité. Toutefois, il est possible d'évaluer cela en regardant 1) les incertitudes de chaque coefficient correcteur pour vérifier leur qualité et 2) en analysant en même temps les incertitudes de l'estimation de mortalité finale elle-même. En effet, l'intervalle de confiance de l'estimation de mortalité sera d'autant plus large que la probabilité de détection globale moyenne est faible et que le nombre de cadavres découverts est grand.

L'utilisation de modèles, suivie d'une sélection par AIC pour déterminer les coefficients correcteurs (persistance et efficacité de recherche), a pour avantage 1) de générer les incertitudes aux coefficients correcteurs pour évaluer leur précision, 2) de prendre en compte le design expérimental des tests (notamment le nombre de leurre déployés qui limitent la capacité prédictive des modèles) en respectant les contraintes statistiques et aussi 3) de réaliser la meilleure stratification (intégration de tous facteurs influençant la détectabilité) pour décrire au plus juste la réalité du suivi. Toutefois, il n'est pas possible d'intégrer toutes les sources de variation, comme le travail des agriculteurs sur leurs parcelles. En effet, le travail du sol dépend de la météo et il est impossible de savoir à quel moment les agriculteurs vont passer sur leurs champs, entraînant l'enterrement involontaire/aléatoire des cadavres.

Tel que défini par le protocole national, « seules les zones à ciel ouvert et praticables sont prospectées. Le reste de la surface échantillon devra faire l'objet d'une correction proportionnelle par coefficient surfacique ». Les zones non prospectables sont définies comme 1) des secteurs de boisements ou alors 2) comme des végétations ne permettant pas de pénétrer dans la parcelle ou enfin 3) comme une parcelle où la détectabilité est proche de zéro. Par notre expérience, une végétation au-delà de 30 cm de hauteur limite très fortement la capacité de

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

détection des cadavres. En fonction du type de couvert, le technicien à la possibilité de continuer à prospecter s'il estime que sa capacité de détection est encore significative ou de considérer la parcelle comme non prospectable. Les surfaces non prospectées sont alors prises en compte par le coefficient correcteur de surface

Le coefficient correcteur de surface par simple proportion demandé par le protocole national suppose comme hypothèse que la densité des cadavres est identique entre les zones prospectées et celles non prospectées. Par ailleurs, il est assez fréquent que le faible nombre de cadavres ne permette pas de quantifier la relation entre la densité de cadavres et la distance au sol de l'éolienne. Toutefois, ce sont majoritairement les zones éloignées des masts qui ont le plus de chance de ne pas pouvoir être prospectées du fait de la présence récurrente d'une plateforme et chemin d'accès prospectable au pied des éoliennes. Ainsi, considérer à tort que la densité est homogène, peu importe la distance à éolienne, est donc en général conservateur (ne réduit pas l'estimation) au contraire d'une relation distance dépendance (Arnett et al. 2005). Toutefois, ces zones non prospectables participent à minimiser la mortalité observée mais aussi à surestimer la mortalité estimée par l'effet direct du coefficient correcteur de surface sur la probabilité de détection globale.

Suivant les formules, la probabilité globale de détection nécessite que la durée entre chaque passage reste identique tout au long du suivi ce qui est parfois difficile à mettre en œuvre, même si tout est fait pour respecter ce principe. Par ailleurs, la formule de Huso suppose qu'un cadavre manqué au premier passage après son apparition ne sera jamais découvert.

Tous les estimateurs utilisés ici se basent sur l'hypothèse que la mortalité est constante tout au long du suivi. Ce qui est vraisemblablement faux du fait des différentes phases du cycle biologique que peut couvrir un suivi. Des variables supplémentaires (comme l'activité acoustique pour les chiroptères), pourraient permettre de pondérer l'estimation de la mortalité en fonction de l'activité au cours du temps.

Le protocole national précise « Qu'il s'agisse du test d'efficacité ou du test de persistance des cadavres, il s'agira de s'assurer que les résultats permettent bien une utilisation statistique robuste dans l'estimation de la mortalité. ». Pour le test de persistance, le nombre de cadavres déployés va directement influencer la puissance statistique permettant d'estimer la vitesse de persistance moyenne, et d'autant plus si la vitesse de disparition est forte. En fonction de la pression de prédatation (difficilement estimable au début du suivi), un nombre trop faible de cadavre (défini par défaut au début du suivi) peut impliquer l'incapacité d'estimer de manière robuste le coefficient de prédatation pour chaque éolienne, voir même à l'échelle du parc. Ainsi, suivant les situations, cela peut remettre en cause cette demande spécifique du protocole national. Cela peut aller au point d'être dans l'incapacité à répondre au protocole national dans son ensemble si l'estimation de mortalité devient impossible. D'autre part, le nombre important de rats déposés (concentration), ainsi que leur taille et leur couleur peuvent générer des phénomènes d'attraction/saturation sur les prédateurs. Dans la mesure du possible, il convient d'éviter les souris/rats blancs mais cela est rarement possible en raison du manque de production de rongeurs gris. Ainsi, les rongeurs doivent correspondre le plus possible en taille à des chiroptères, en l'absence d'alternative satisfaisante (répétabilité des tests notamment).

Le protocole national prévoit également une « Analyse croisée avec les données et résultats de suivis d'activité en continu des chauves-souris (corrélations entre pics d'activité et mortalités, entre l'évolution du cortège d'espèces inventorié par suivi en continu en nacelle et la chronologie de la mortalité par espèce...) ». Comme les protocoles acoustique et mortalité sont réalisés de manière indépendante, notamment pour les éoliennes suivies, la cohérence des résultats reste très aléatoire. A minima, la comparaison sera descriptive et tentera de mettre en lumière les possibles liens entre ces deux sources de données.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.2.2 Méthode de recherche des cadavres

Méthode par transects circulaires

Le protocole que nous avons mis en œuvre est adapté d'après Arnett et al. (2009) et Baerwald et al. (2009). Il s'agit d'une méthode de suivi se basant sur des transects circulaires. Ce type de transects cible la zone théorique principale de présence de cadavres liés à des phénomènes de collision, sous la principale zone de survol par les pâles et ses abords.

Ce protocole présente plusieurs avantages :

- Il optimise la surface échantillonnée (suivi traditionnel prospectant une surface carrée, sans justification statistique) ;
- Il ne nécessite pas la pose de repères sur le terrain ;
- Il permet de conserver toute la concentration de l'observateur sur la recherche de cadavres sans perte d'attention sur sa position par rapport aux repères/transects.

Les prospections s'effectuent à pied sous les éoliennes et dans un rayon de 50 m autour de chaque éolienne : 11 cercles éloignés de 5 m les uns des autres, en partant du plus éloigné du mât de l'éolienne (50 m), jusqu'au pied de l'éolienne sont alors effectués.

Pour cela, nous avons utilisé un jeu de cordes et mousquetons. La première corde, tendue le plus haut possible autour du mat de l'éolienne, sert de fixation mobile à une seconde corde longue de 50 m et disposant de repères placés tous les 5 m permettant ainsi de tourner autour de l'éolienne tout en gardant un écartement constant entre chaque cercle. Ainsi, 11 cercles de diamètre variable ont été parcourus ainsi qu'un tour au pied de l'éolienne.

En cas d'impossibilité ou de difficultés (haies, talus, clôtures) à appliquer le protocole de recherche par transect circulaires avec cordes, des transects linéaires, également espacés d'environ 5 mètres sont réalisés

Pour chaque éolienne, nous prévoyons alors de parcourir 1 987 m de transect, à une vitesse de 2 km/h environ.

Dans le cadre de ce suivi, la configuration de l'occupation du sol (type de couvert végétal, haies, bosquets, landes, fourrés...) autour des éoliennes n'a pas permis de réaliser systématiquement les transects circulaires à l'aide d'une corde, en particulier autour de E1. Les recherches ont alors été réalisées sous forme de transects linéaires espacés de 5 mètres, sur les zones prospectables, dans la limite du diamètre de 50 m autour de chacune des éoliennes.

Données collectées

Le technicien utilise un outil SIG sur sa tablette android de terrain pour renseigner à chaque passage l'occupation du sol et les modalités de prospection à la parcelle. Chaque découverte de cadavre est enregistrée par le biais d'un formulaire standard renseigné dans une couche shapefile géolocalisée et tel que défini par le protocole national (2018) grâce à l'outil SIG embarqué sur tablette. Les photos des cadavres produites par tablette sont associées à chaque enregistrement ainsi généré de la couche shapefile sous SIG. En complément de ce rapport, cette couche pourra être transmise pour avoir tous les éléments de localisation et de conditions de découverte de chaque cadavre.

Détermination des cadavres

Les cadavres seront identifiés sur place par des experts ornithologues et chiroptérologues possédant une excellente connaissance de la faune locale. En cas de difficultés d'identification *in situ* (critères non visibles, traumatisme important, état de décomposition), les cadavres seront

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

déterminés en laboratoire (loupes binoculaires), après avoir été conservés congelés. Une autorisation de transport préalable au suivi a été réalisée auprès des services compétents.

Les ouvrages suivants sont utilisés, si nécessaire, pour appuyer les déterminations complexes :

- Dietz, C. et von Helversen, O. (2004). Illustrated identification key to the bats of Europe. Electronique publication, version 1.0 released 15.12.2004, Tuebingen & Erlangen (Germany). 72 p.
- Arthur, L. et Lemaire, M. (2009). Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse, Collection Parthénope. Biotope éditions, Publications scientifiques du muséum. 544 p.
- Marchesi, P., Blant, M. et Capt, S. (2008). Mammifères de Suisse - Clés de détermination. Neuchâtel, Fauna Helvetica, CSCF & SSBF. 289 p.
- Svensson L. (2014). Le guide ornitho, le guide le plus complet des oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé. 448 p.
- Brown R. et al. (2014). Traces et indices d'oiseaux ; pistes, nids, plumes, crânes... Delachaux et Niestlé. 333 p.
- FRAIGNEAU C. (2007). Reconnaître facilement les plumes – collecter, identifier, interpréter, conserver. Delachaux et Niestlé. 192 p.
- FRAIGNEAU C. (2017). Identifier les plumes des oiseaux d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé. 400 p.

Pour limiter les risques de modification comportementale des prédateurs (charognage) et éviter les doubles comptages, tous les cadavres découverts seront replacés simplement en dehors de l'aire de prospection.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.3 Conditions de réalisation du suivi de mortalité

2.3.1 Prospections de terrain

Les dates de passages et les conditions météorologiques sont détaillées dans le Tableau 1.

Ainsi, 24 passages de recherche de cadavres ont été réalisés, à raison d'un par semaine (vendredi), du 19 mai 2022 (semaine 20) au 27 octobre 2022 (semaine 43).

Deux passages « tests de prédateur », ainsi que deux passages « tests efficacité de recherche » ont aussi été réalisés.

Tableau 1 : Dates de prospections de terrain et informations météorologiques

Numéro de passage	Date	Conditions météorologiques
Suivi de mortalité (24 passages)		
1	19/05/2022	Nébulosité : 0,92. Température : 18,7°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 14 km/h. Direction du vent : SO
2	27/05/2022	Nébulosité : 1. Température : 19°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 21 km/h. Direction du vent : NO
3	02/06/2022	Nébulosité : 0,9. Température : 23,7°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 18 km/h. Direction du vent : NE
4	08/06/2022	Nébulosité : 0,94. Température : 18°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 36 km/h. Direction du vent : O
5	16/06/2022	Nébulosité : 0,79. Température : 28,2°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 21 km/h. Direction du vent : NE
6	24/06/2022	Nébulosité : 0,97. Température : 17,2°C. Pluie : 5,4 mm. Vitesse du vent : 36 km/h. Direction du vent : SO
7	30/06/2022	Nébulosité : 0,85. Température : 16,7°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 26 km/h. Direction du vent : O
8	08/07/2022	Nébulosité : 1. Température : 25,6°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 18 km/h. Direction du vent : NE
9	15/07/2022	Nébulosité : 0. Température : 26,3°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 23 km/h. Direction du vent : NE
10	21/07/2022	Nébulosité : 0,98. Température : 22,5°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 22 km/h. Direction du vent : NO
11	28/07/2022	Nébulosité : 0,92. Température : 24,8°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 21 km/h. Direction du vent : NE
12	04/08/2022	Nébulosité : 0,92. Température : 22,6°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 26 km/h. Direction du vent : N
13	11/08/2022	Nébulosité : 0. Température : 33°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 22 km/h. Direction du vent : E
14	18/08/2022	Nébulosité : 1. Température : 20,6°C. Pluie : 0,6 mm. Vitesse du vent : 19 km/h. Direction du vent : NO
15	26/08/2022	Nébulosité : 0,92. Température : 21,4°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 22 km/h. Direction du vent : E
16	01/09/2022	Nébulosité : 0,98. Température : 21,5°C. Pluie : 9,7 mm. Vitesse du vent : 16 km/h. Direction du vent: E

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Numéro de passage	Date	Conditions météorologiques
17	08/09/2022	Nébulosité :0,92 . Température : 18,8°C. Pluie : 0,4 mm. Vitesse du vent :37 km/h. Direction du vent: SO
18	15/09/2022	Nébulosité :0,94 . Température : 20 C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 25 km/h. Direction du vent : N
19	22/09/2022	Nébulosité :0,97 . Température : 20,7°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 18 km/h. Direction du vent : E
20	29/09/2022	Nébulosité :0,93. Température : 15,2°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 32 km/h. Direction du vent: NO
21	06/10/2022	Nébulosité :0,82 . Température : 18,1°C. Pluie : 0 mm. Vitesse du vent : 17 km/h. Direction du vent : SO
22	13/10/2022	Nébulosité : 1 . Température : 17,1°C. Pluie : 14,5 mm. Vitesse du vent : 30 km/h. Direction du vent: SO
23	20/10/2022	Nébulosité :0,94 . Température : 18,8°C. Pluie : 0,2 mm. Vitesse du vent : 28 km/h. Direction du vent: SO
24	27/10/2022	Nébulosité :0,89 . Température : 19,4°C. Pluie : 1,8 mm. Vitesse du vent : 26 km/h. Direction du vent: S
Tests de prédation / persistance (2 tests)		
Test 1	20/06/2022	Dépôt de 60 rats (puis suivi à j+1, j+2, j+4, j+7, j+10, j+14)
Test 2	22/08/2022	Dépôt de 60 rats (puis suivi à j+1, j+2, j+4, j+7, j+10, j+14)
Tests d'efficacité de recherche (2 tests)		
Test 1	04/08/2022	Dépôt de 118 leurres
Test 2	20/10/2022	Dépôt de 59 leurres

2.3.2 Occupation du sol et zones prospectées

Sur l'ensemble du suivi, les zones prospectées ont subi une forte évolution de l'occupation du sol (cf. figure 8). Le couvert végétal dans les zones de recherche influence directement les capacités de l'observateur à détecter les cadavres. Les milieux herbacés hauts (> à 30/40 cm) et denses sont incompatibles avec les suivis. Ainsi, dès lors que la végétation correspondait à ce type d'occupation du sol, l'efficacité de recherche était considérée comme nulle et les parcelles non prospectées.

Dans le cadre de cette étude plusieurs contraintes n'ont pas permis de prospection systématiquement la totalité des surfaces autour des éoliennes : la hauteur de végétation (particulièrement sur E1).

L'ensemble de ces évènements a été intégré dans les modalités de calcul par 1) le coefficient correcteur de surface et 2) le coefficient d'efficacité de recherche.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Tableau 2 : Bilan de l'occupation du sol pour les sept éoliennes sur l'ensemble de la période de suivi. Représentation en pourcentage des surfaces cumulées des différentes occupations du sol observées par éolienne et pour le parc sur l'ensemble de la période de suivi. Les zones en gris foncées représentent les occupations du sol non prospectables tout ou partie du suivi (efficacité de recherche nulle), et en blanc les occupations du sol qui ont été prospectables la majeure partie de la période de suivi (non prospectable que ponctuellement).

Milieux	E01	E02	E03	E04	Total Parc
Fourrés	25,3	-	6,6	-	8
Haies, bosquets	37,7	18,4	12,3	36	26,1
Lande	14,9	6,8	-	3,6	6,3
Plateforme, chemin	11,2	9,4	9,5	7,3	12,5
Prairie mésophile	10,9	65,3	71,6	53,1	50,2
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Occupation du sol des turbines

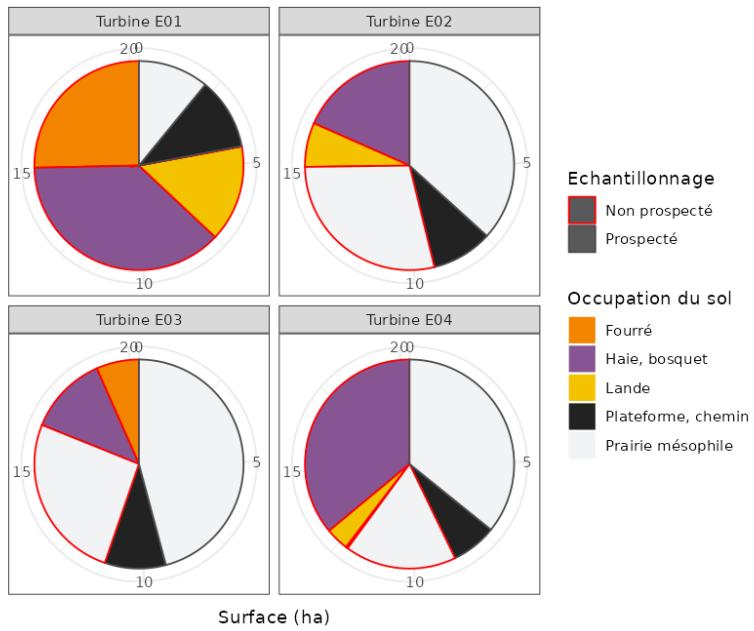


Figure 8 : Occupation du sol et surfaces prospectées sur l'ensemble du suivi

Occupation du sol des turbines selon la date

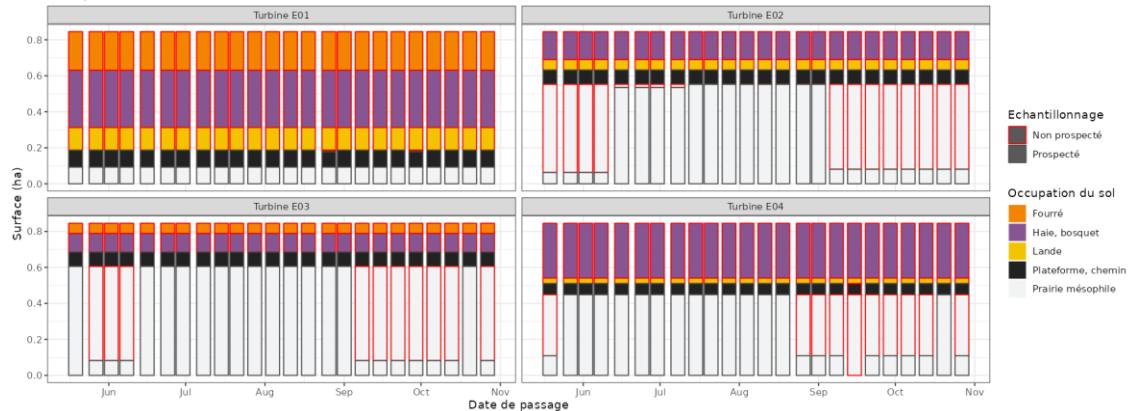


Figure 9 : Évolution de l'occupation du sol et surfaces prospectées sur l'ensemble du suivi par passage par turbine

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques



Figure 10 : Occupation du sol pour les éoliennes E1 à E4 (de gauche à droite et de haut en bas) lors du premier passage le 19 mai 2022

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.3.3 Évolution du taux de surface prospectée

Du fait principalement de l'évolution de la végétation, l'ensemble des surfaces n'ont pas pu être prospectées tout au long du suivi. Ce taux de surface prospectée est variable dans le temps et différent pour chaque éolienne suivie.

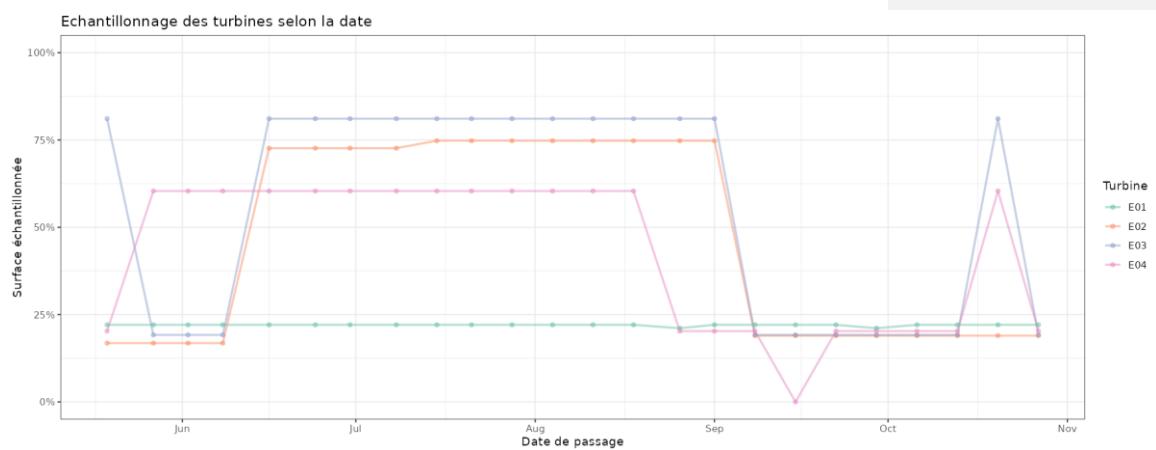


Figure 11 : Bilan des surfaces prospectées par éolienne sur l'ensemble du suivi. A gauche évolution du pourcentage de surface prospectée par passage.

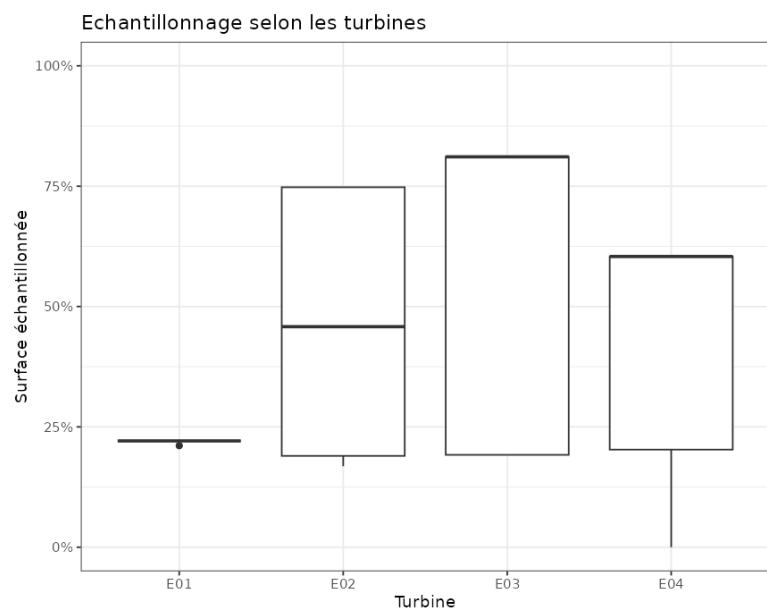


Figure 12 : Bilan des surfaces prospectées par éolienne sur l'ensemble du suivi. Synthèse (boîte à moustaches) du pourcentage de surface prospectée par passage par éolienne sur l'ensemble du suivi (de bas en haut : minimum, 1er quartile, médiane en gras, 3ème quartile, maximum).

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.3.4 Réalisation des tests de prédatation

Les deux tests de prédatation ont été réalisés sur 14 jours sous l'ensemble des éoliennes du parc. Les tests de prédatation ont été réalisé par l'opérateur en charge du suivi de mortalité. La pose (J0), a été réalisé en début de semaine en dehors du cadre habituel d'un passage hebdomadaire « suivi de mortalité ». 60 cadavres de jeunes rats soit 15 par éolienne (fraîchement décongelés, catégories « Petit rats 25 – 50g ») ont été disposés de manière aléatoire (localisations générées une seulement fois par SIG puis réutilisées pour chaque test) sur l'ensemble des zones de prospections (tampon de 50 m autour des éoliennes). Les visites de contrôle ont été faites à différents jours (J+1, J+2, J+4, J+7, J+10, J+14), tôt le matin, pendant deux semaines. L'opérateur avait la charge de noter la présence de tous les cadavres avec identification et localisation des cadavres disparus à chaque passage dédié.

2.3.5 Réalisation des tests d'efficacité de l'observateur

Pour les secteurs prospectés, ce coefficient varie en fonction du couvert végétal (densité, hauteur) et, donc, de la période de l'année. Celui-ci a été évalué en plaçant des leurres à l'insu de l'observateur. Au minimum, 15 leurres par grand type d'habitat observé à chaque test ont été disposés aléatoirement (soit environ 83/84 leurres disposés par test,

). La pose est réalisée tôt le matin avant le lancement du suivi. Des leurres non organiques ont été déployés (pas de risques de disparition par les prédateurs). La position de chaque leurre est enregistrée au GPS. Le test se déroule pendant la réalisation du suivi de mortalité par l'observateur selon le protocole habituel des transects circulaires. L'observateur a noté et localisé les leurres retrouvés et l'opérateur en charge du test, contrôle à la fin du suivi de mortalité, le nombre de leurres découverts par catégorie d'occupation du sol testée.



Figure 13 : Type de leurres utilisés dans le cadre des tests d'efficacité de recherche © Biotope

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

Tableau 3 : Nombre total de leurres disposés par éolienne en fonction de l'occupation du sol sur l'ensemble du suivi (poses cumulées des 2 tests).

	E01	E02	E03	E04	Total
Occupations du sol					
Fourrés	0	0	0	0	
Haies, bosquets	0	0	0	0	
Lande	0	0	0	0	
Plateforme, chemin	17	23	8	15	
Prairie mésophile	19	30	29	36	
Hauteurs de végétation					
0	0	13	0	0	13
5	14	29	5	21	69
10	7	4	12	7	30
15	15	0	0	0	15
20	0	7	8	0	15
25	0	0	0	15	15
35	0	0	12	8	20
Dates de réalisation des tests					
04/08/2022	22	44	20	32	118
20/10/2022	14	9	17	19	59
Total	36	54	37	51	177

2.3.6 Limites propres à la mise en œuvre du suivi

La capacité de détection des cadavres est variable entre observateurs. C'est pour cette raison que la majeure partie du suivi a été réalisée par la même personne (qui a été testée) et que son remplacement par une tierce personne n'a été que ponctuel durant le suivi (2/24 passages réalisés).

La capacité de détection est variable en fonction de la hauteur de végétation et du type d'occupation du sol. Dans le but d'obtenir des données exploitables, la mise en place des tests s'est faite de manière à pouvoir bénéficier d'un maximum de cas de figure rencontrés par l'opérateur en charge du suivi. Au total, avec les deux tests réalisés, ce sont 2 catégories d'occupation du sol qui ont été testées ainsi que 7 hauteurs différentes de végétation.

Les transects circulaires à la corde n'ont pas été réalisés systématiquement sur certaines éoliennes au regard de la difficulté à mettre en œuvre ce protocole pour certaines d'entre elles : présence de haies, bosquets, landes hautes, ... Dans ce cas-là des transects linéaires non circulaires, espacés d'environ 5 mètres ont été réalisées.

1 Contexte de l'étude et aspects méthodologiques

2.4 Équipe de travail

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire dans le cadre de cette étude (Tableau 4).

Tableau 4 : Équipe de travail

Domaine d'intervention	Agents de Biotope
Contrôle qualité	Michaël GUILLOU
Chef de projet Responsable du projet et Rédaction de l'étude	Yvan BOUROULLEC
Technicien suivi de mortalité Récolte des données mortalité avifaune et chiroptères pour 22 passages sur 24 Mise en place des tests de prédatation / persistance	Maëlann COUTURIER
Technicien suivi de mortalité suppléant Mise en place des tests d'efficacité Récolte des données mortalité avifaune et chiroptères ponctuels (2 passages / 24)	Sven NORMANT

Synthèse et analyse des résultats

2 Synthèse et analyse des résultats

1 Résultats du suivi de mortalité

1.1 Résultats bruts

Aucune découverte brute de cadavres d'oiseaux ou de chiroptères n'a été réalisée au cours de la période suivi.

1.2 Analyse des résultats

Dans le cadre de cette étude, plusieurs formules ont été utilisées pour estimer la mortalité du parc éolien. Comme recommandé dans le protocole national, il s'agit des formules de Huso (2010), Erickson et al. (2000) et Korner-Nievergelt et al. (2011). Les tableaux suivants détaillent les différents résultats des différentes étapes de calcul nécessaire aux estimations de mortalités.

1.2.1 Résultats des tests de calcul des coefficients correcteurs

Coefficient correcteur de surface (a)

Afin d'intégrer les surfaces non prospectées/non prospectables, nous avons calculé un coefficient de surface correspondant au taux de prospection de chaque passage de l'éolienne considérée (Tableau 5). La moyenne pondérée (par le temps entre passages) est le résultat retenu pour le calcul d'estimation de la mortalité par éolienne. Les coefficients correcteurs de surface moyens sont faibles à moyens. Faible pour E1 (0,22), moyens pour E2 (0,48), E3 (0,55), et E4 (0,44).

Ceci est lié à une assez forte proportion, à certaines périodes, de parcelles non prospectables (hauteur de végétation dans les prairies, landes, fourrés, bosquets...) pour des durées et des surfaces différentes suivant l'éolienne.

Tableau 5 : Statistiques descriptives du coefficient correcteur de surface calculé sur l'ensemble des 24 passages

	E01	E02	E03	E04
Quantile 2.5%	0,21	0,17	0,19	0,12
Premier quartile	0,22	0,19	0,19	0,20
Médiane	0,22	0,46	0,81	0,60
Moyenne	0,22	0,46	0,55	0,43
Moyenne pondérée	0,22	0,48	0,55	0,44
Troisième quartile	0,22%	0,75	0,81	0,60
Quantile 97.5%	0,22%	0,75	0,81	0,60

Coefficient de persistance (s)

Suite aux tests de persistance et aux analyses statistiques basées sur la sélection de modèles, nous avons retenu comme modèle le plus parcimonieux (AIC weight = 1) : « **Persistance ~ Date + Eolienne + Date : Eolienne** ». Cela veut dire que la durée de persistance est variable entre

Commenté [MG1]: Il est préférable de prendre le modèle nulle = persistance constante dans le temps et entre éolienne car le modèle que tu as choisi estime des valeur extravagante en fin de période de suivi ce qui biaise les estimations

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

2 Synthèse et analyse des résultats

les deux dates de test mais aussi entre éoliennes. Le modèle intègre également une interaction « : » entre l'effet date et l'effet éolienne, ce qui signifie que l'évolution de la durée de persistance n'a pas de tendance homogène entre éoliennes entre les deux dates de tests (diminution, stabilité ou augmentation possible).

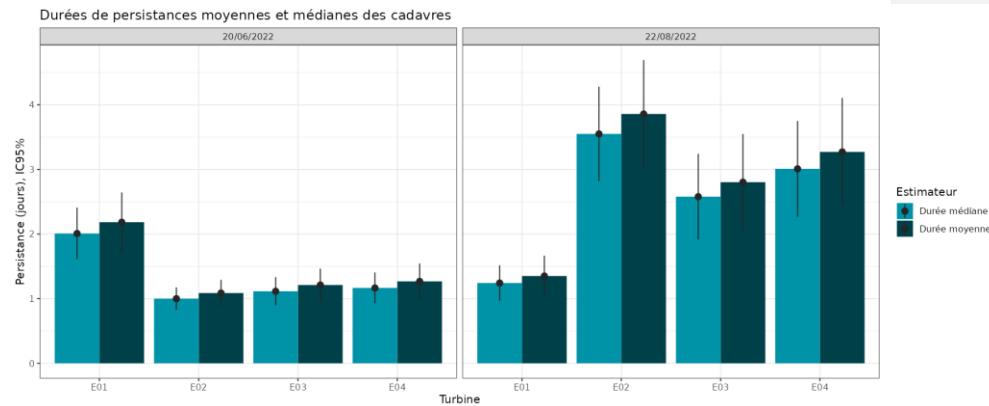


Figure 14 : Durées de persistances moyennes accompagnées des incertitudes (intervalles de confiance à 95%) des cadavres pour chaque test de prédatation (20 juin et 22 août 2022)

Une différence nette est observée pour la durée de persistance moyenne entre les deux tests.

Le premier test a été réalisé le 20 juin. Le temps moyen pour ce premier test est de 1,43 jours, avec un intervalle compris entre 1,13 et 1,73 jours. La persistance est plus longue sur E1 par rapport à E02, E03 et E04 qui ont des durées équivalentes.

Le second test a été réalisé le 22 aout. La durée de persistance observée pour le deuxième test est plus importante avec une durée moyenne pour les quatre éoliennes de 2,8 jours. L'intervalle de confiance moyen pour ce deuxième test est compris entre 2,1 et 3,5 jours. La durée la plus basse est à l'inverse observée pour E01 et plus importante pour E02, E03, et E04, la plus élevée étant E02.

Tableau 6 : Résultats des estimations des durées moyennes de persistance et leur intervalle de confiance à 95% pour les deux tests de persistance pour chacune des sept éoliennes. Les durées moyennes de persistance sont les valeurs retenues comme coefficient correcteur pour les estimations de mortalité.

TurbID	E01	E02	E03	E04	Moyenne
Résultats du test du 20/06/2022					
Persistance moyenne	2,18	1,09	1,21	1,27	1,43
Intervalle de confiance à 95%	[1,72 ; 2,64]	[0,88 ; 1,29]	[0,95 ; 1,46]	[0,99 ; 1,54]	[1,13 ; 1,73]
Résultats du test du 22/08/2022					
Persistance moyenne	1,35	3,85	2,80	3,27	2,82
Intervalle de confiance à 95%	[1,03 ; 1,66]	[3,02 ; 4,69]	[2,05 ; 3,54]	[2,43 ; 4,10]	[2,13 ; 3,5]

2 Synthèse et analyse des résultats

Coefficient d'efficacité de recherche (f)

Nous avons sélectionné le modèle « Trouve ~ Hauteur moyenne + 1 » pour réaliser les estimations/interpolations/extrapolations.

Les taux d'efficacité prédits des zones prospectées sont très variables en fonction de la hauteur de végétation. Le recouvrement végétal n'est pas pris en compte dans ces estimations. Ici seules deux occupations du sol présente sur chaque éolienne ont été testées : les surfaces en prairies de fauche et les plateformes et chemins. Les trois autres catégories n'ont pas été testées (haies et bosquets, landes, fourrés) considérant que celles-ci vu la hauteur (supérieur à 30 cm) induisent automatiquement un taux de découverte très faible à nul.

Les hauteurs testées sont comprises entre 0 et 35 cm, avec une extrapolation pour la hauteur de 30 centimètres (non testée).

L'efficacité est globalement bonne entre 0 et 10 centimètres, (supérieure à 75 %), moyenne de 15 à 20 centimètres et faible à partir de 25 centimètres (inférieure ou égale à 25%)

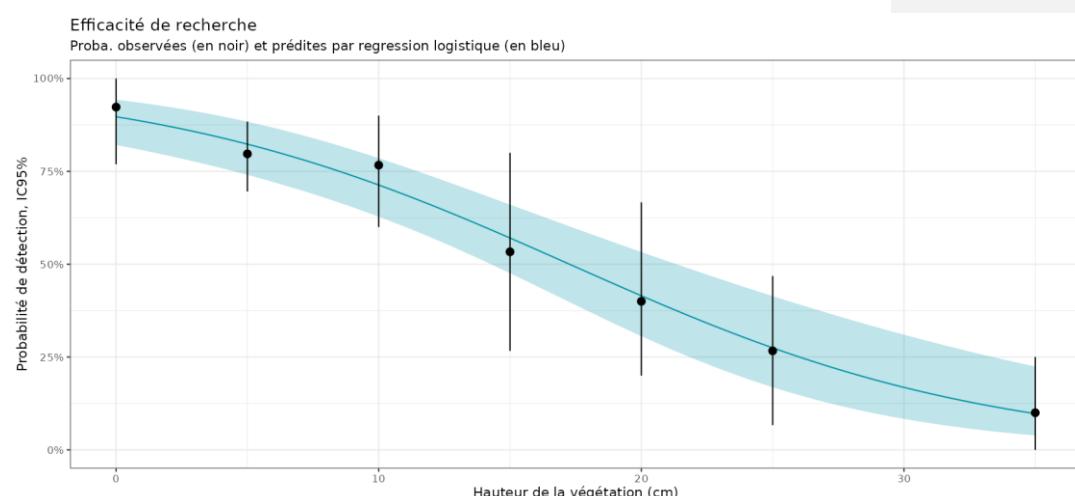


Figure 15 : Efficacité de recherche et probabilité de détection des cadavres selon la hauteur de végétation

Tableau 7 : Taux d'efficacité de recherche (et intervalles de confiance à 95%) calculés (observés) et prédits (estimations, interpolations et extrapolation) par type d'occupation du sol pour tous les cas de figure rencontrés durant le suivi. Les extrapolations déterminées à dire d'expert (occupations du sol non testées) sont mises en gras

Hauteur de végétation	Détections prédites	Détections observées	Type de prédiction
0 cm	0,9 [0,82 ; 0,94]	0,92 [0,77 ; 1]	Estimation
5 cm	0,82 [0,74 ; 0,88]	0,78 [0,7 ; 0,88]	Estimation

2 Synthèse et analyse des résultats

Hauteur de végétation	Détections prédictives	Détections observées	Type de prédiction
10 cm	0,71 [0,63 ; 0,79]	0,77 [0,6; 0,9]	Estimation
15 cm	0,57 [0,48 ; 0,66]	0,53 [0,27; 0,73]	Estimation
20 cm	0,41 [0,31 ; 0,53]	0,4 [0,2 ; 0,6]	Estimation
25 cm	0,27 [0,17 ; 0,41]	0,27 [0,07 ; 0,5]	Estimation
30 cm	0,17 [0,08 ; 0,31]	/	Interpolation
35 cm	0,1 [0,04; 0,22]	0,1 [0 ; 0,25]	Estimation

2 Synthèse et analyse des résultats

1.2.2 Estimation de la mortalité

Les calculs d'estimation de mortalité sont réalisés strictement à partir des cadavres trouvés et pour lesquels l'origine de la mort est imputable de façon certaine aux éoliennes.

Les éventuels cadavres découverts lors du premier passage ne sont pas comptabilisés (dans ce cas-ci aucune découverte au premier passage). Les observations faites au 1er passage concernent des cas de mortalité qui ne se sont pas produits pendant la période du suivi mais antérieurement à celui-ci. Ainsi, le 1er passage permet d'établir un état zéro afin de garantir que toute nouvelle découverte de cadavre s'est bien produite dans l'intervalle précédent chaque passage.

Tableau 8 : Bilan des probabilités globales de détection par méthode d'estimation

	E01	E02	E03	E04
Probabilité détection $P(s,f)$				
Huso (2010)	0,14	0,19	0,14	0,16
Erickson et al. (2000)	0,14	0,2	0,14	0,17
Korner-Nievergelt et al. (2011)	0,06	0,15	0,09	0,12
Coefficient correcteur de surface a				
Taux surfaces prospectées pondérées par le temps	0,22	0,48	0,55	0,44
Probabilité globale de détection $a \times P(s,f)$				
Huso (2010)	0,03	0,09	0,08	0,07
Erickson et al. (2000)	0,03	0,09	0,08	0,07
Korner-Nievergelt et al. (2011)	0,01	0,07	0,05	0,05

La probabilité de détection $P(s,f)$ est faible à très faible de manière générale (entre 0.06 et 0.2) suivant les méthodes et les éoliennes), accompagnée d'un coefficient correcteur surfacique (a) faible à moyen (entre 22 % et 55% de surfaces prospectées). Par la combinaison des deux, les probabilités globales de détection varient de 0.01 à 0.09, c'est à dire un facteur démultiplificateur moyen de la mortalité observée allant respectivement de 11 à 100. **En ordre de grandeur, la mortalité la plus probable de chaque éolienne est entre 11 et 100 fois plus importante que celle observée suivant les éoliennes et la méthode d'estimation sélectionnée.**

De plus, les intervalles de confiance sont de fait assez importants lorsque la détection globale est faible.

L'ensemble des éoliennes montrent des probabilités de détection faible (inférieures à 10%), et cela peu importe la formule utilisée. L'éolienne E01 est une éolienne avec une probabilité très faible de détection (1%) considérant la faible surface prospectée au cours du suivi.

2 Synthèse et analyse des résultats

Estimation de la mortalité pour l'avifaune

Aucune découverte brute n'a été réalisée pour l'avifaune.

Il y a donc une incertitude moyenne à forte selon les éoliennes étudiées sur l'ensemble du parc au regard des surfaces prospectées.

L'éolienne E01 présente l'incertitude la plus forte avec des maximums entre 98 et 209 individus selon les formules

L'éolienne E02 présente l'incertitude la plus faible avec une fourchette maximale comprise entre 29 et 41 individus.

E03 et E04 présentent des incertitudes modérées de niveau équivalent.

A l'échelle du parc, l'incertitude est moyenne avec des maximums compris entre 42 et 62.

Tableau 9 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitudes entre crochets) des oiseaux au sein du parc de Cast 1 sur la période du suivi

Estimateurs	E01	E02	E03	E04	Total parc
Mortalité observée des oiseaux	0	0	0	0	0
Huso (2010) [IC 95%]	0 [0 ; 99]	0 [0 ; 31]	0 [0 ; 38]	0 [0 ; 41]	0 [0 ; 42]
Erickson et al. (2000) [IC 95%]	0 [0 ; 98]	0 [0 ; 29]	0 [0 ; 36]	0 [0 ; 38]	0 [0 ; 41]
Korner-Nievergelt et al. (2011) [IC 95%]	0 [0 ; 209]	0 [0 ; 41]	0 [0 ; 58]	0 [0 ; 57]	0 [0 ; 62]



Figure 16 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitude à 95%) pour les oiseaux pour le parc éolien de Cast 1 au cours du suivi de 2022 sur 160 jours.

2 Synthèse et analyse des résultats

Estimation de la mortalité des chiroptères

En l'absence de découvertes brutes les estimations pour le groupe des chiroptères sont identiques à celles de l'avifaune.

Tableau 10 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitudes entre crochets) des oiseaux au sein du parc de Cast 1 sur la période du suivi

Estimateurs	E01	E02	E03	E04	Total parc
Mortalité observée des chiroptères	0	0	0	0	0
Huso (2010) [IC 95%]	0 [0 ; 99]	0 [0 ; 31]	0 [0 ; 38]	0 [0 ; 41]	0 [0 ; 42]
Erickson et al. (2000) [IC 95%]	0 [0 ; 98]	0 [0 ; 29]	0 [0 ; 36]	0 [0 ; 38]	0 [0 ; 41]
Korner-Nievergelt et al. (2011) [IC 95%]	0 [0 ; 209]	0 [0 ; 41]	0 [0 ; 58]	0 [0 ; 57]	0 [0 ; 62]

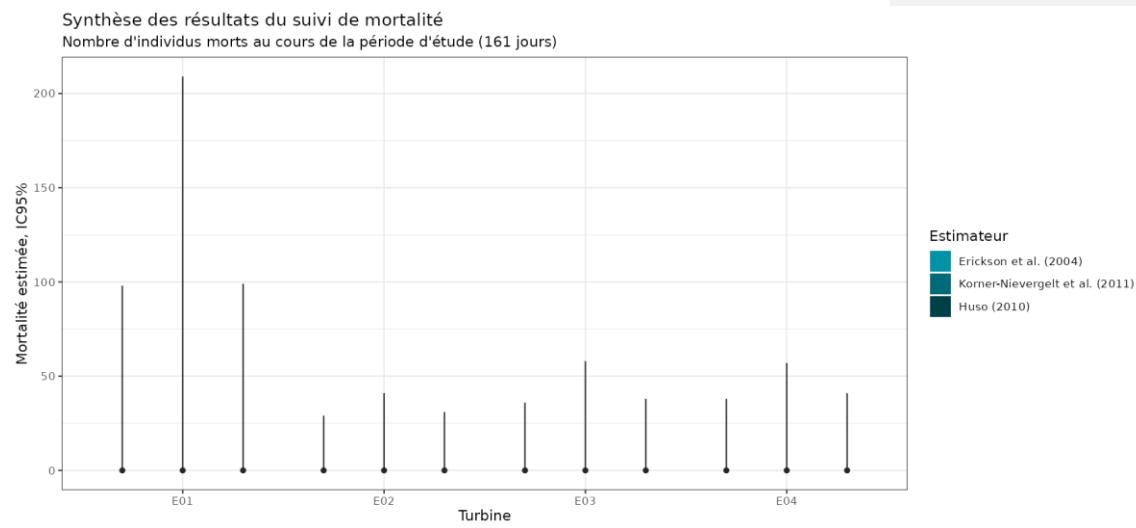


Figure 17 : Estimation de la mortalité la plus probable (et incertitude à 95%) pour les chiroptères pour le parc éolien de Cast 1 au cours du suivi de 2022 sur 160 jours

2 Synthèse et analyse des résultats

1.3 Synthèse du suivi de mortalité

Il s'agit ici du premier suivi de mortalité réalisé sur les 4 éoliennes du parc de Cast 1. Aucune analyse comparative n'est permise en l'absence de données mortalité avifaune et chiroptères antérieure à ce suivi.

Le suivi réalisé en 2022, l'a été sur une période de 24 semaines (160 jours). Il n'a pas conduit à la découverte d'oiseaux ou de chiroptères morts dont la mortalité est imputable aux éoliennes (collisions, barotraumatisme)

Deux tests de persistance des cadavres ont été réalisés, avec l'utilisation d'un total de 120 rats (15 rats par éolienne par test). Lors de ces tests, les vitesses de disparition des cadavres déposés ont été assez variables à l'échelle du parc mais globalement assez forte, avec des temps moyens de persistance des cadavres variant au maximum entre 1,09 jours (E02, premier test) et 3,85 jours (E02, deuxième test). L'ensemble des éoliennes présente donc un temps moyen de persistance globalement proche de 1,43 jours lors du premier test réalisé alors que le temps moyen de persistance a sensiblement augmenté avec une durée moyenne pour les quatre éoliennes de 2,8 jours lors du second test.

Des estimations de la mortalité ont été réalisées pour les 4 éoliennes du parc, sur la durée du suivi (160 jours) :

En l'absence de découvertes de mortalité brutes pour chacun des groupes biologiques étudiés, et d'un taux de prospection variable selon les éoliennes, une incertitude statistique est présente dans les estimations.

Cette estimation est identique pour les oiseaux et les chauves-souris.

L'éolienne E01 est celle avec l'incertitude la plus forte avec un intervalle (IC 95%) compris entre 0 et 209 selon les formules. E02 est celle avec l'incertitude la plus faible, avec un intervalle (IC 95%) compris entre 0 et 41. Les estimations pour E3 et E4 sont modérées et du même ordre de grandeur avec un intervalle (IC 95%) compris entre 0 et 58. A l'échelle du parc, l'incertitude est moyenne avec des maximums compris entre 42 et 62.

Ces chiffres d'estimation de la mortalité présentent une incertitude trop importante pour les comparer aux données mentionnées par la bibliographie.

Selon RYDELL et al. (2017), le nombre de chiroptères tués par éolienne et par an est très variable d'un site à l'autre en Europe et semble être autour d'une dizaine d'individus, avec parfois des cas particulièrement mortifères pouvant atteindre une mortalité de 100 individus ou plus.

Gaultier, Marx & Roux (2019) font le bilan de 8 parcs français dont l'estimation de la mortalité la plus probable varie de 0,3 à 18,3 oiseaux par éolienne et par an. En Allemagne, la mortalité des chauves-souris est estimée entre 10 et 12 individus par éolienne et par an (KORNER-NIEVERGELT et al., 2013).

En Champagne-Ardenne, une étude menée sur 18 parcs éoliens donne des résultats de 1 à 3 cadavres par éolienne et par an, sans correction statistique (HARTER, 2015). De plus, de la mortalité a été constatée sur tous les parcs étudiés.

Faute de référentiel, il est complexe de conclure et d'évaluer l'impact du parc de Cast 1 en fonctionnement sur la conservation des espèces d'oiseaux et de chiroptères.

Une incertitude forte dans les estimations est observée pour E1 compte tenu de l'occupation du sol dans le périmètre de prospections. Pour les 3 autres éoliennes elle semble plus modérée. Les estimations à l'échelle du parc (tenant compte des informations de l'ensemble des éoliennes) semblent correspondre à des valeur similaire à la littérature voire inférieure. Il serait intéressant

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

2 Synthèse et analyse des résultats

de corriger cette incertitude sur l'ensemble du parc, avec une mise en œuvre parallèlement au suivi, d'une gestion plus régulière des hauteurs des couverts végétaux pouvant être prospectés, notamment les prairies, afin de couvrir l'ensemble de la période de suivi.

Parc éolien de Cast 1 (29)
JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023

*Suivi de mortalité de l'avifaune
et des chiroptères*

2 Synthèse et analyse des résultats

2 Facteurs d'impact et mesures correctives

2.1 Analyse croisée avec la bibliographie

Aucune données avifaune / chiroptère antérieure à ce suivi n'est disponible pour ce parc éolien et ne permet ainsi aucune analyse comparative de ce point de vue.

En revanche le parc éolien de Cast 2, mitoyen de Cast 1 a fait l'objet d'un suivi ICPE mortalité et activité du 21 mai 2021 au 28 octobre 2021 (Biotope, 2021).

Plusieurs cas de mortalité y ont été constatés avec 2 individus de Pipistrelle commune et 1 individu de Bruant jaune. Le suivi de mortalité réalisé en 2021 est également le premier réalisé pour ce parc. Les taux de mortalité estimés (entre 4 et 6 individus pour l'avifaune et entre 10 et 16 individus pour les chiroptères) sur le parc semblent inférieurs aux résultats fournis par la bibliographie, aussi bien pour les chiroptères que pour les oiseaux et n'ont pas impliqué la mise en place de mesures correctrices.

2.2 Analyse croisée de la phénologie de la mortalité et de l'activité acoustique en nacelle des chiroptères

Rappels : Les enregistrements acoustiques en nacelle ont été réalisés au niveau de l'éolienne E04 entre le 01 avril et le 31 décembre 2022. Le nombre de nuits d'enregistrement des activités de chiroptères à hauteur de nacelle (80 m) est de 211 nuits d'enregistrements exploitables.

2.2.1 Comparaison de la phénologie entre suivis mortalité et acoustique

En l'absence de découverte brutes, il n'est pas possible de comparer la phénologie des mortalités avec celle de l'activité acoustique.

Néanmoins les périodes les plus à risques sont identifiées dans le graphique ci-dessous, qui montre le cumul des contacts enregistrés (toutes espèces confondues).

2 Synthèse et analyse des résultats

Parc éolien de Cast 1 (29)
JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023

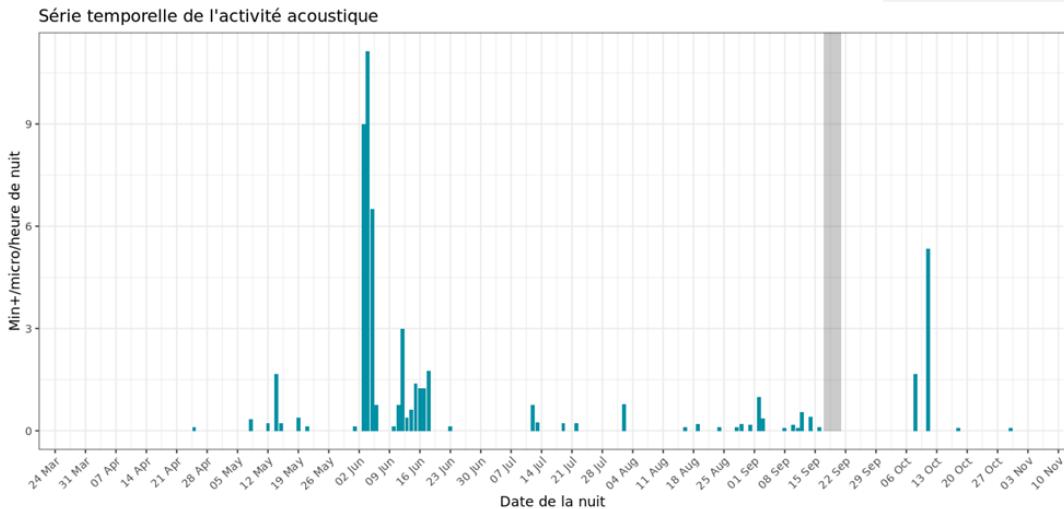


Figure 18 : Phénologie de l'activité acoustique enregistrée au niveau d'éolienne E04 sur la période de réalisation du suivi (1 avril au 31 octobre).

Pour le suivi de l'activité acoustique, on remarque une activité globale très faible à faible avec en revanche des pics d'activités identifiés en fin de période de transit printanier et début de période de mise bas (début juin). Ce pic est représenté très majoritairement par des contacts rattachés au groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius. Un autre pic plus court et moins intense est observé début octobre, et majoritairement représenté par des enregistrements de signaux de Pipistrelles.

Suivi de mortalité de l'avifaune et des chiroptères

2 Synthèse et analyse des résultats

2.2.2 Cortèges d'espèces détectées lors du suivi acoustique

Vis-à-vis des espèces détectées lors du suivi acoustique, le groupe Pipistrelle de Kuhl / *Nathusius* est celui qui paraît le sensible à l'activité des éoliennes et au risque de mortalité. Cette paire d'espèce représente de 55% à 70% des contacts enregistrés (nombre contacts et nombre minutes positives). La Pipistrelle commune ne représente en revanche que 33 à 25 % de l'activité totale.

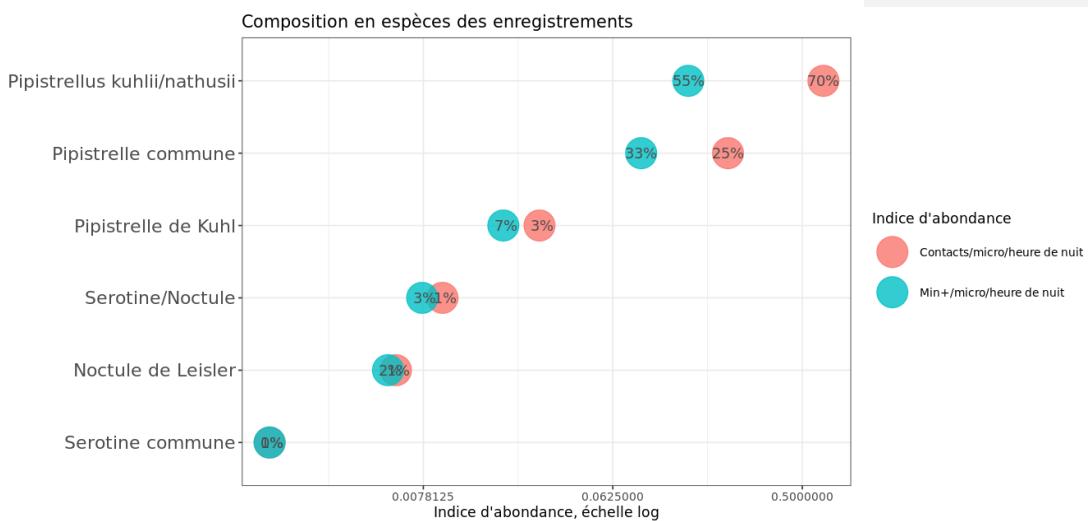


Figure 19 : Cortège d'espèces de chiroptères identifié par le suivi acoustique en nacelle pour E05 sur la période de réalisation du suivi mortalité.

A noter l'activité des autres espèces (groupe Sérotine / Noctule), Noctule de Leisler, et Sérotine commune, représentées individuellement moins de 3% des contacts ou minutes positives de l'ensemble des enregistrements sur 211 nuits d'écoutes. La Noctule commune est contactée également mais de façon très marginale (1 contact).

Les deux espèces de Noctules sont menacées en France métropolitaine et Bretagne. La Pipistrelle commune, et la Sérotine commune présentent également des statuts de conservation défavorables

2.2.3 Phénologie des contacts pour les espèces retrouvées lors du suivi mortalité

La Pipistrelle commune, a une activité assez hétérogène au cours de la période du suivi de mortalité, avec une activité qui s'est renforcé à partir de début septembre.

2 Synthèse et analyse des résultats

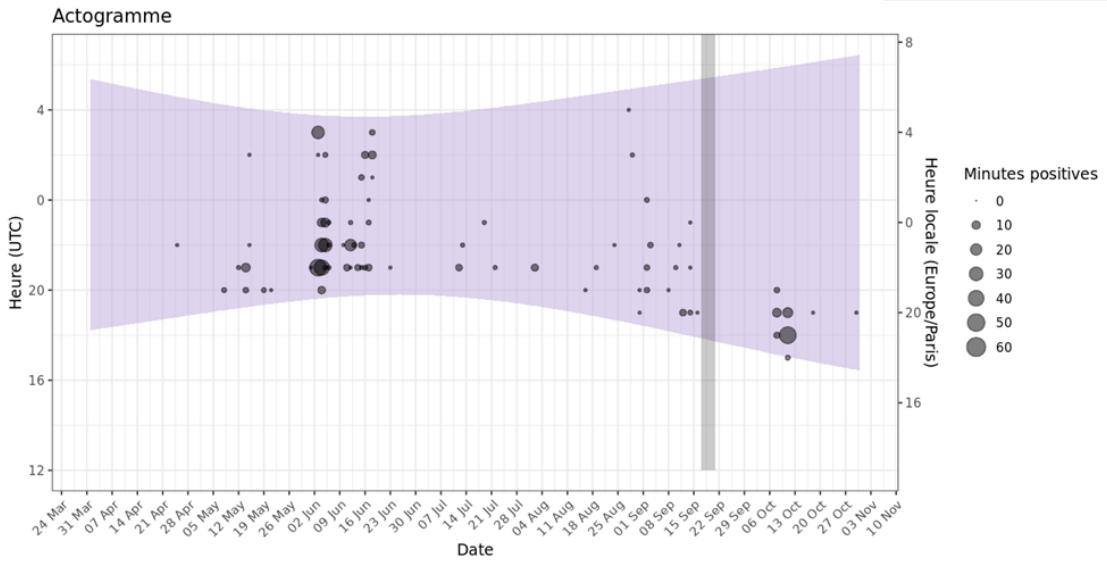


Figure 20 : Actogramme toutes espèces pour E04 sur la période du suivi de mortalité (1 avril au 31 octobre). La zone en violet correspond à une période de nuit.

L'actogramme montre que l'activité est concentrée en les premières heures suivant le coucher du soleil, ce qui correspond à fenêtre de sensibilité accrue pour les chauves-souris. Un regain d'activité en fin de nuit est également observé, notamment pendant le pic d'activité observé au mois de juin. Ce regain d'activité précède le retour au gîte des chauves-souris avant le lever du jour.

2.2.4 Bilan du croisement des informations des deux suivis mortalité / acoustique

Aucune découverte n'a été réalisé au cours du suivi de mortalité, ce qui ne permet pas de corrélation entre les mortalités constatées au sol et les éventuels pics d'activité enregistrés en nacelle.

Néanmoins, des périodes de sensibilité sont identifiées, notamment au mois de juin avec une forte activité du groupe Pipistrelle de Kuhl / Nathusius. Un regain d'activité est également noté en octobre, notamment pour la Pistrelle commune.

Limites du croisement des informations des suivis mortalité et acoustique : La comparaison des données acoustiques issues d'une seule éolienne (comparativement au suivi de mortalité qui est réalisé sur l'ensemble des éoliennes du parc) peut limiter l'interprétation du fait du manque de représentativité de l'activité locale de l'éolienne suivie en acoustique. Cette analyse comparative reste une analyse visuelle qui permet simplement de mettre en avant des éléments convergents ou non entre les deux types de suivis sur le même pas de temps.

2 Synthèse et analyse des résultats

3 Conclusion et mesures correctives

Aucune découverte brute d'oiseaux ou de chauves-souris n'a été réalisé sur le parc éolien de Cast.

Une incertitude forte dans les estimations est observée pour E1 compte tenu de l'occupation du sol dans le périmètre de prospections. Pour les 3 autres éoliennes elle semble plus modérée. Toutefois, l'estimation à l'échelle du parc (tenant compte des informations de l'ensemble des éoliennes) semblent correspondre à des valeurs similaires à la littérature voire inférieure.

Le suivi de l'activité acoustiques en nacelle montre que les populations concernées sont principalement locales et que l'activité en altitude est qualifiée de faible, avec néanmoins un pic enregistré au début du mois de juin.

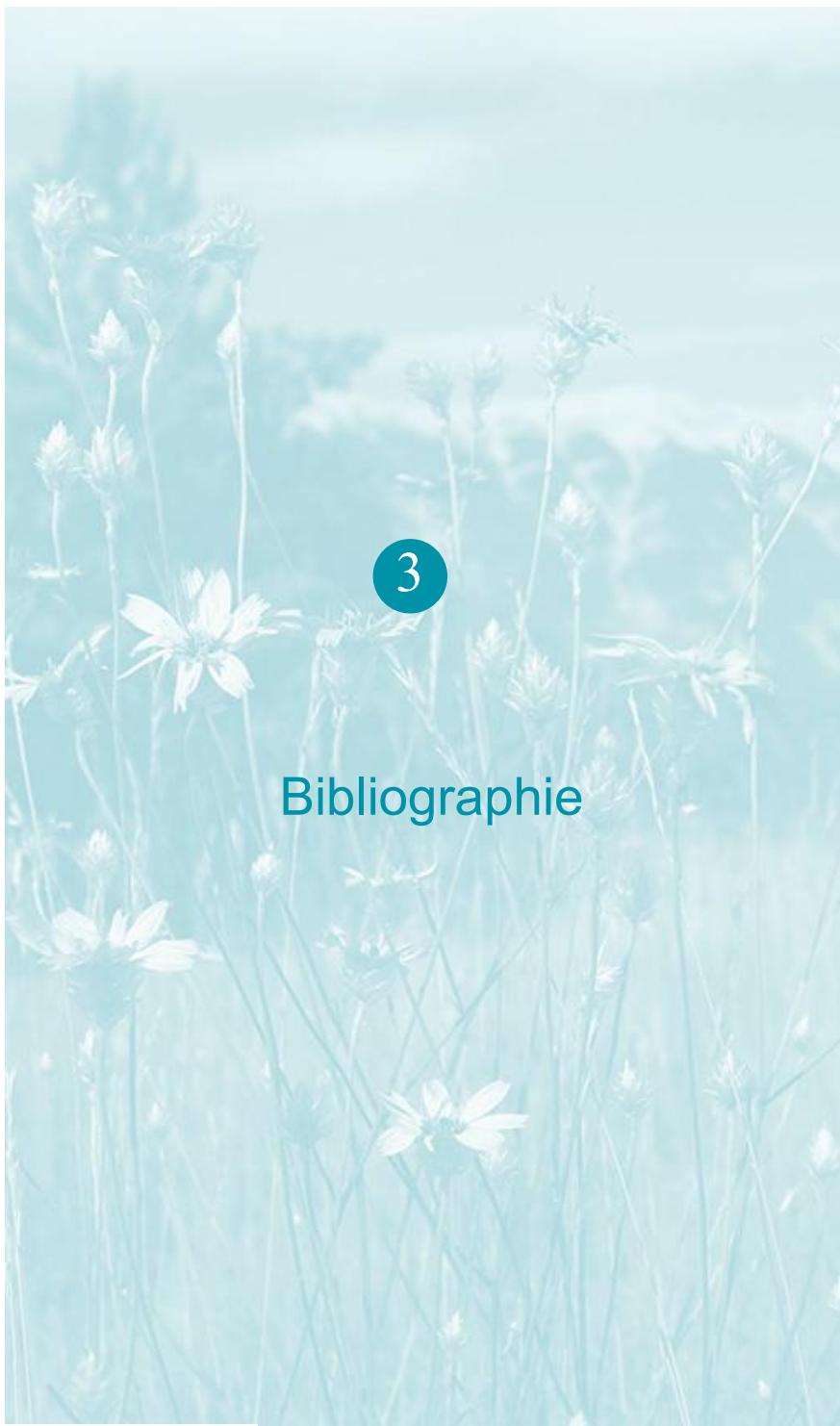
En l'absence de données brutes de mortalité, la corrélation de cette étude avec l'étude de l'activité à hauteur de nacelle ne permet pas de faire le lien entre mortalité observée de chauves-souris, mais permet néanmoins de d'identifier les périodes et les conditions les plus sensibles. Néanmoins l'activité enregistrée sur E4 semble plutôt faible sur la période de suivi, ce qui permet de modérer le niveau de risques pour les chauves-souris.

En revanche le parc éolien de Cast 2, mitoyen de Cast 1 a fait l'objet d'un suivi mortalité du 21 mai 2021 au 28 octobre 2021. Un suivi acoustique en nacelle a également été réalisé.

Plusieurs cas de mortalité y ont été constatés avec 2 individus de Pipistrelle commune et 1 individu de Bruant jaune. Le suivi de mortalité réalisé en 2021 est également le premier réalisé pour ce parc. Les taux de mortalité estimés (entre 4 et 6 individus pour l'avifaune et entre 10 et 16 individus pour les chiroptères) sur le parc semblent inférieurs aux résultats fournis par la bibliographie, aussi bien pour les chiroptères que pour les oiseaux et n'ont pas impliqué la mise en place de mesures correctrices.

Ainsi, l'absence de découverte semble confirmer les observations et l'analyse faite sur Cast 2 et aller dans le sens de l'absence d'effet significatif, malgré la présence d'une incertitude modérée.

Il serait intéressant de corriger cette incertitude sur l'ensemble du parc, avec une mise en œuvre parallèlement d'un suivi complémentaire, d'une gestion en concertation, plus régulière des hauteurs des couverts végétaux pouvant être prospectés, notamment les prairies, afin de couvrir l'ensemble de la période de suivi.



3

Bibliographie

Parc éolien de Cast 1 (29)
JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023

3 Bibliographies

ANDRE, Y. 2004. - Protocoles de suivis pour l'étude des impacts d'un parc éolien sur l'avifaune. LPO, Rochefort. 20 p.

ARNETT E. B., ERICKSON W., KERRNS J. & HORN J., 2005. – Relationship between bats and wind turbine in Pennsylvania and West Virginia: An assessment of fatality search protocols, patterns of fatality, and behavioral interactions with wind turbines. – Bats and Wind Energy Cooperative, 168 p.

ARNETT E. B., SCHIRMACHER M., HUSO M. & HAYES J., 2009. – Effectiveness of changing wind turbine cut-in speed to reduce bat fatalities at wind facilities. – Bats and Wind Energy Cooperative, 44 p.

ARTHUR, L. & LEMAIRE, M. (2015). Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Editions Biotope, Coll. Parthénope, Muséum National d'Histoire Naturelle, 544 p.

BAERWALD E. & BARCLAY R., 2009. – Geographic variation in activity and fatality of migratory bats at wind energy facilities. – Journal of Mammalogy 90(6), p. 1341-1349.

BROWN R. ET AL. (2014). Traces et indices d'oiseaux ; pistes, nids, plumes, crânes... Delachaux et Niestlé. 333 p.

DALTHORP, D., MADSEN, L., HUSO, M., RABIE, P., WOLPERT, R., STUDYVIN, J., SIMONIS, J., and MINTZ, J., 2018, GenEst statistical models—A generalized estimator of mortality: U.S. Geological Survey Techniques and Methods, book 7, chap. A2, 13 p., <https://doi.org/10.3133/tm7A2>.

DIETZ, C. ET VON HELVERSEN, O. (2004). Illustrated identification key to the bats of Europe. Electronique publication, version 1.0 released 15.12.2004, Tuebingen & Erlangen (Germany). 72 p.

ERICKSON, W.P.; JOHNSON, G.D.; STRICKLAND, M.; KRONNER, K. (2000). Final Report: avian and bat mortality associated with the Vansycle wind project. pp 1-26.

FRAIGNEAU C. (2007). Reconnaître facilement les plumes – collecter, identifier, interpréter, conserver. Delachaux et Niestlé. 192 p.

FRAIGNEAU C. (2017). Identifier les plumes des oiseaux d'Europe occidentale. Delachaux et Niestlé. 400 p.

GAULTIER, S.P., MARX, G., & ROUX, D., 2019. Éoliennes et biodiversité : synthèse des connaissances sur les impacts et les moyens de les atténuer. Office national de la chasse et de la faune sauvage/LPO. 120 p. https://eolien-biodiversite.com/IMG/pdf/lpo_oncfs_2019.pdf

HARTER N. 2015. Eoliennes et mortalité des chiroptères : synthèse des résultats du suivi d'une quinzaine de parcs éoliens en Champagne-Ardenne. Rencontre chiroptères Grand-Est, Saint-Brisson, 16-18 octobre 2015. 15p.

HUSO, M. M. (2010). An estimator of wildlife fatality from observed carcasses. Environmetrics, 22(3), 318-329. doi: 10.1002/env.1052 19 p.

HUTTERER, R., IVANOVA, T., MEYER-CORDS, C. & RODRIGUES, L. 2005. Bat migrations in Europe: A review of banding data and literature. Naturschutz und Biologische Vielfalt No. 28: 1-172.

KORNER-NIEVERGELT, F., KORNER-NIEVERGELT, P., BEHR, O., et al. 2011. A new method to determine bird and bat fatality at wind energy turbines from carcass searches. Wildlife Biology, vol. 17, no 4, p. 350-363.

3 Bibliographies

KORNER-NIEVERGELT, F., BRINKMANN, R., NIERMANN, I. & BEHR, O. (2013). Estimating bat and bird mortality occurring at wind energy turbines from covariates and carcass searches using mixture models. PLoS ONE 8(7), e67997. doi:10.1371/journal.pone.0067997.

KORNER-NIEVERGELT F, BEHR O, BRINKMANN R, ETTERSON MA, HUSO MM, DALTHORP D, KORNER-NIEVERGELT P, ROTH T and NIERMANN I (2015). "Mortality estimation from carcass searches using the R-package carcass - a tutorial." Wildlife Biology, pp. 30-43.

MARCHESI, P., BLANT, M. ET CAPT, S. (2008). Mammifères de Suisse - Clés de détermination. Neuchâtel, Fauna Helvetica, CSCF & SSBF. 289 p.

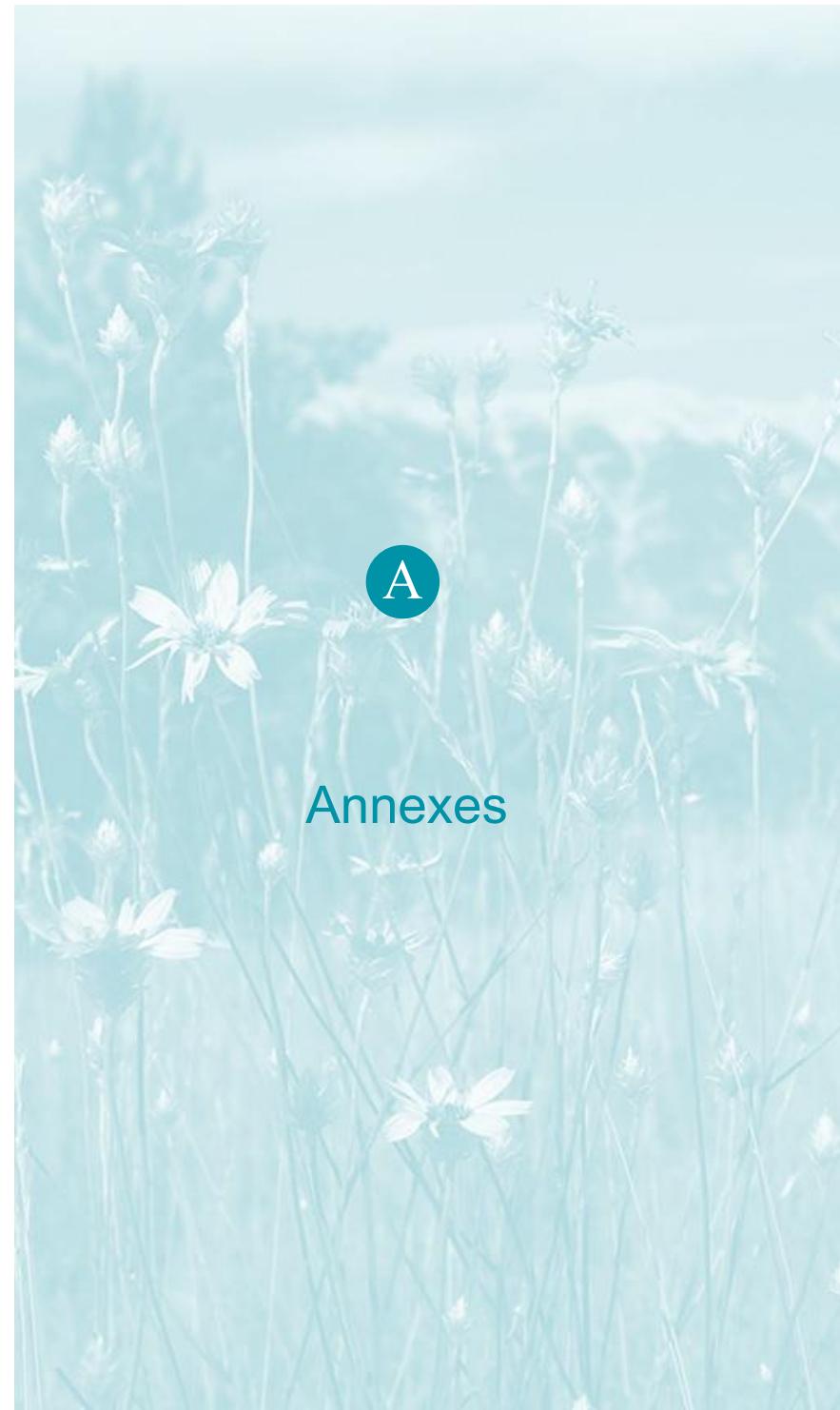
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ENERGIE (MEDDE), 2015, Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestre, Novembre 2015, 40p.

RYDELL, J., OTTVALL, R., PETTERSSON, S., & GREEN M. (2017) The effects of wind power on birds and bats, an updated synthesis report 2017, Swedish Environmental Protection Agency. ISBN 978-91-620-6791-5, ISSN 0282-7298, 129p.

SVENSSON L. (2014). Le guide ornitho, le guide le plus complet des oiseaux d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen-Orient. Delachaux et Niestlé. 448 p.

Site internet :

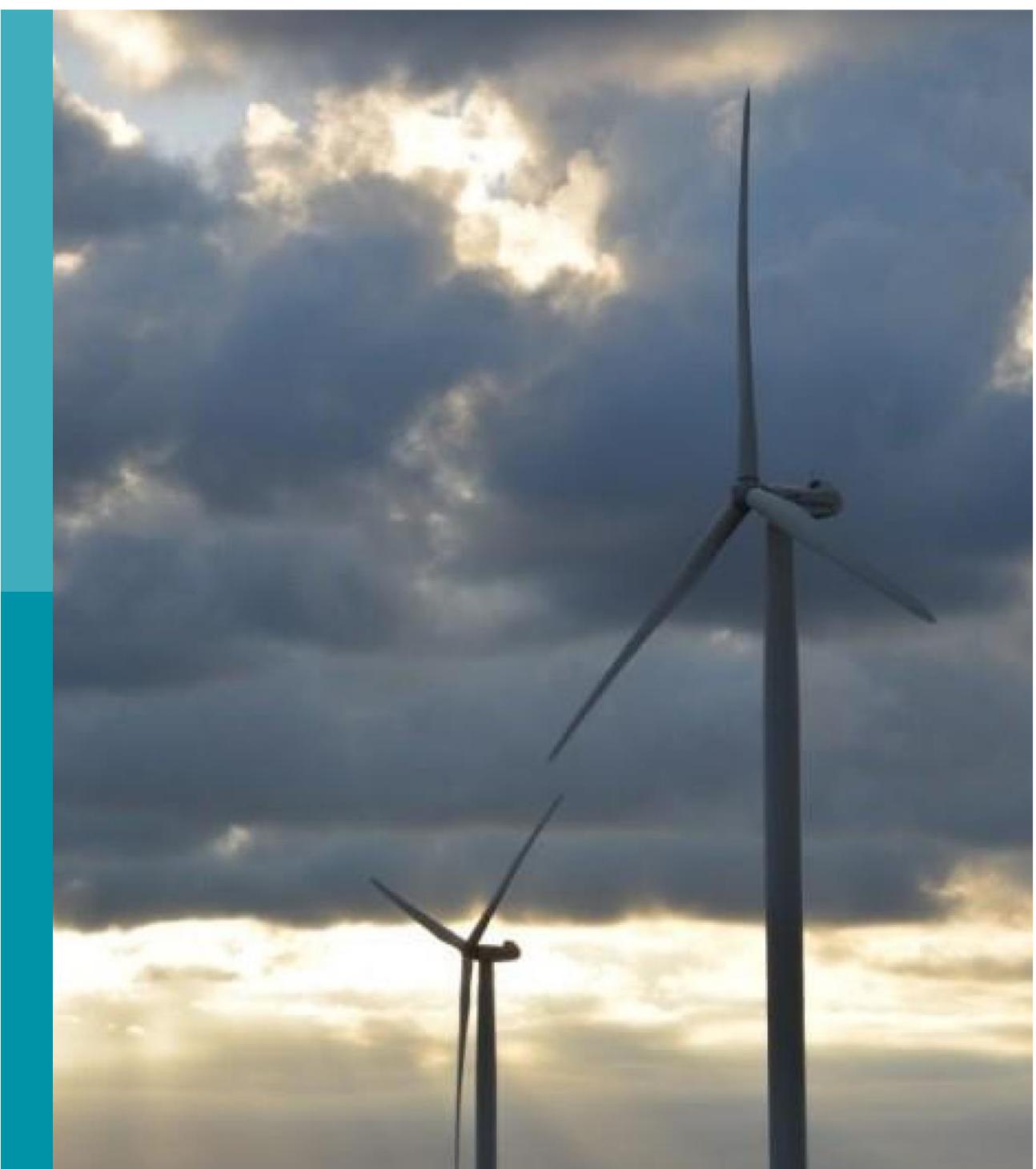
DURR, 2019 : <http://www.lfu.brandenburg.de/cms/detail.php/bb1.c.312579.de>



Annexes

A Erreur ! Il n'y a pas de texte répondant à ce style dans ce document.

Suivi de mortalité de l'avifaune et
des chiroptères
JMA ENERGIES /
GREENSOLVER
mars 2023



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr